



République Tunisienne



Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable



Agence Nationale
de Protection de l'Environnement

Le Tourisme Durable en Tunisie



Edition 2010

gtz

AVANT PROPOS



Lors de sa 11^{ème} réunion en date du 24 décembre 2005, la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD) a recommandé l'actualisation de l'étude sur le Tourisme Durable en Tunisie réalisée par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) à travers l'Observatoire Tunisien de l'Environnement et du Développement Durable (OTEDD) et avec l'appui financier de la Coopération Technique Allemande (GTZ).

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette recommandation, l'OTEDD a entamé son actualisation. Le présent rapport a été préparé par l'expert Monsieur Marouane ABBASSI en 2009 et a fait l'objet de plusieurs ateliers de travail avec la participation des Ministères et Organismes concernés.

La version finale du rapport a été examinée par le comité technique de la Commission Nationale de Développement Durable lors de sa réunion du 14 décembre 2009 et approuvée par la Commission Nationale du Développement Durable lors de sa 15^{ème} réunion tenue le 30 Janvier 2010.



SOMMAIRE



1 Développement du secteur touristique en Tunisie	11
1.1 Cadre institutionnel et juridique du développement touristique en Tunisie	12
1.1.1 <i>Cadre institutionnel</i>	12
1.1.2 <i>Cadre juridique</i>	13
1.2 Stratégies de développement du secteur touristique en Tunisie	14
1.3 L'activité touristique en Tunisie	17
1.3.1 <i>L'offre touristique</i>	17
1.3.1.1 <i>L'hôtellerie</i>	17
1.3.1.2 <i>L'animation</i>	18
1.3.1.3 <i>La restauration</i>	19
1.3.1.4 <i>Les agences de voyages</i>	19
1.3.2 <i>La demande touristique</i>	20
1.3.2.1 <i>Les arrivées internationales aux frontières</i>	20
1.3.2.2 <i>Les nuitées réalisées dans les hôtels en Tunisie</i>	22
1.3.2.3 <i>Durée moyenne de séjour</i>	24
1.3.3 <i>Réflexions relatives aux statistiques touristiques</i>	25
2 Analyse de la durabilité du secteur touristique en Tunisie	26
2.1 La durabilité économique	28
2.1.1 <i>Saisonnalité de l'activité touristique</i>	28
2.1.2 <i>Valeur ajoutée et contribution dans le PIB national</i>	31
2.1.3 <i>Les investissements touristiques et contribution dans la formation du FBCF</i>	33
2.1.4 <i>Effets d'entraînement sur l'économie tunisienne</i>	35
2.1.5 <i>Place de la Tunisie dans l'économie internationale et compétitivité</i>	36
2.1.5.1 <i>Les recettes touristiques</i>	36
2.1.5.2 <i>Les investissements directs étrangers dans le secteur touristique</i>	38
2.1.5.3 <i>La compétitivité internationale du secteur touristique</i>	39

2.2 La durabilité socio-culturelle	42
2.2.1 <i>L'emploi dans le secteur touristique</i>	42
2.2.2 <i>La pression sociale</i>	44
2.2.3 <i>L'accès des résidents aux loisirs</i>	45
2.2.4 <i>La promotion du tourisme culturel</i>	46
2.3 La durabilité environnementale	48
2.3.1 <i>Utilisation des ressources</i>	48
2.3.1.1 <i>L'utilisation du sol et aménagement du territoire</i>	48
2.3.1.2 <i>Le littoral</i>	49
2.3.1.3 <i>L'eau</i>	53
2.3.1.4 <i>L'énergie</i>	55
2.3.2 <i>La pollution</i>	57
2.3.3 <i>Mécanismes de régulation et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles</i>	58
2.3.4 <i>Les changements climatiques</i>	59
2.3.5 <i>La promotion de l'écotourisme</i>	62
3 Les orientations stratégiques du tourisme durable en Tunisie	67
3.1 <i>Mise en place d'un système de veille stratégique</i>	67
3.2 <i>La diversification du produit touristique</i>	68
3.3 <i>Concevoir un schéma d'aménagement favorisant la durabilité du secteur</i>	69
3.4 <i>Consolider et diversifier les canaux de commercialisation de la destination</i>	70
3.5 <i>Création d'une image indépendante de la Tunisie Balnéaire</i>	72
3.6 <i>La conservation et la mise en valeur des potentialités naturelles et culturelles</i>	73
3.7 <i>L'utilisation rationnelle des ressources nécessaires pour le tourisme</i>	74
3.8 <i>Développement de la formation professionnelle spécifique</i>	74

SYNTHESE



Le tourisme est reconnu, à l'échelle mondiale pour sa contribution économique, notamment au développement local, et ce à travers la génération des rentrées en devises, l'effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie et la création d'emplois. D'autres objectifs sont aussi assignés au tourisme. Ils sont d'ordre culturel et naturel. Le tourisme aujourd'hui est un vecteur de protection et de mise en valeur des sites naturels, ayant un potentiel touristique, de promotion de la culture et du patrimoine locaux et de réduction de la pauvreté. Ceci dit, l'on reconnaît aussi les impacts négatifs du tourisme, notamment les pressions exercées sur les ressources naturelles (eau, sol, énergie), la pollution, la pression sur la population locale. Il est donc nécessaire d'analyser les performances socio-économiques du secteur tout en prenant en compte les coûts sociaux qu'il génère. L'analyse, de ce fait, se fera dans une logique de développement durable à travers trois dimensions : la durabilité économique, la durabilité socio-culturelle et la durabilité environnementale. Ces dimensions sont inter-reliées et interagissent d'une manière complexe.

Durabilité économique

L'analyse de l'activité touristique montre que la Tunisie peine à diversifier son produit touristique qui reste concentré sur le balnéaire avec d'autres « produits » (Il est plus adéquat de les traiter comme des activités culturelles, sportives et de loisirs) développés autour du balnéaire, tels que le golf, la thalassothérapie, le saharien et la plaisance.

L'analyse de la demande montre une forte dépendance des marchés européens, avec le développement d'un tourisme intra-régional qui peine à décoller. En plus, il convient de signaler que la croissance des différents indicateurs de performance touristique a fluctué au cours des IXème et Xème plans. Ceci représente un risque de non-durabilité de l'activité touristique ainsi que de ses performances économiques.

On a aussi pu remarquer l'émergence du marché maghrébin qui représente de plus en plus une part importante des arrivées, cependant la fré-



quentation des hôtels reste très faible (moins de 3%). Un autre tourisme se développe basé essentiellement sur la location chez l'habitant et qui recherche d'autres services (santé, éducation, commerce, transport...).

Le tourisme tunisien est aussi caractérisé par la saisonnalité de l'activité qui a un impact sur les recettes, les emplois et les autres secteurs de l'économie ainsi que sur le niveau de vie des populations locales. Le secteur du tourisme dépend aussi largement de la conjoncture économique internationale; une récession économique au niveau des principaux marchés européens affecte directement l'économie touristique tunisienne.

La saisonnalité de l'activité touristique représente un risque de non-durabilité dans la mesure où :

- o Les emplois touristiques sont aussi saisonniers notamment dans les catégories les plus vulnérables économiquement.
- o La saisonnalité crée des problèmes de congestion lors des périodes de pointe de l'activité touristique dégradant la qualité de l'expérience touristique pour les visiteurs et engendrant le sentiment d'irritation chez la population locale.
- o La saisonnalité engendre la hausse des prix et la pénurie de certains produits consommés par la population locale.

L'analyse de l'évolution des investissements touristiques a pu montrer un recul notamment au cours du Xème plan. Ceci représente un risque de non-durabilité aussi bien pour l'activité touristique que pour l'économie tunisienne. En effet, une baisse de l'investissement ne favorise pas la création de l'emploi dans le secteur et ne contribue pas à la dynamisation de l'économie tunisienne.

Les performances enregistrées en matière d'investissements touristiques peuvent être expliquées par les aspects suivants :

- o La faible rentabilité du secteur. En effet, le coût d'investissement au lit disponible représente entre 3 et 4 fois les recettes au lit disponible. Cette situation a plongé le secteur dans une situation de surendettement comme le souligne le rapport de Fitchrating de 2007. Cette situation a engendré la réticence des banques dans l'offre de capital nécessaire pour le développement du secteur touristique tunisien qui est à forte intensité capitalistique.
- o Même dans les régions du développement régional bénéficiant d'un large éventail d'incitations, les investissements touristiques sont faibles, voire quasi absents. Ceci s'explique par la faible accessibilité de ces régions, la faible qualité de l'infrastructure de base, la faible qualité des attractions culturelles et naturelles qui nécessitent des mises en valeur à vocation touristique, et une promotion institutionnelle basée essentiellement sur le balnéaire.

La part des recettes touristiques dans les exportations tunisiennes a aussi baissé de manière notable au cours du Xème plan. Cette baisse de la part relative est expliquée par la conjoncture difficile subie par le secteur au début du plan et par la croissance importante réalisée par les autres activités économiques exportatrices telles que les industries mécaniques et électriques, les autres services tels que technologies de l'information. L'évolution annuelle des recettes montre aussi des fluctuations importantes. Ceci représente un risque de non-durabilité dans la mesure où l'incapacité de générer des recettes constantes rend difficile le financement de l'exploitation des entreprises touristiques. Cette fluctuation et notamment la chute des recettes à partir de 2001 montrent la forte dépendance du tourisme tunisien de la conjoncture internationale.

Durabilité Socio-culturelle

L'analyse de la pression sociale par région montre une forte pression sociale qui risque d'engendrer un sentiment d'empathie envers les touristes et d'affecter donc la durabilité sociale du développement touristique et la compétitivité de la destination Tunisie sur le long terme.

Outre sa contribution dans l'économie nationale, le tourisme contribue dans la création des emplois directs et indirects. L'analyse régionale de la part des emplois dans l'emploi total montre une forte contribution du tourisme. Toutefois, cette forte contribution représente un risque de non-durabilité dans la mesure où elle caractérise une forte dépendance de l'économie régionale au tourisme. L'emploi touristique est précaire et instable étant donné la saisonnalité de l'activité. Selon l'enquête de l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications, les permanents, dans les hôtels, représentent 34% de l'effectif, les non-permanents 58%, les stagiaires et les apprentis 8%.

Le taux d'encadrement hôtelier reste faible en Tunisie avec 6,4% ; il risque d'affecter la qualité des services hôteliers et donc la durabilité économique de l'activité et ainsi la durabilité des emplois touristiques.

La saisonnalité de l'activité touristique engendre la concentration spatio-temporelle des flux. La congestion implique la dégradation de la qualité de l'expérience touristique d'une part, et génère un sentiment d'irritation et d'empathie, d'autre part.



La promotion du tourisme culturel, en quête d'inscrire le tourisme tunisien dans une logique de durabilité, reste au stade embryonnaire. Les entrées aux sites culturels a la même évolution que les arrivées aux frontières ou encore les nuitées. Ceci montre que les activités culturelles sont liées au tourisme balnéaire, ce qui représente un risque de non-durabilité culturelle et économique en termes d'attractivité et de positionnement stratégique.

Durabilité environnementale

La concentration de l'activité touristique sur le littoral (95% de la capacité hôtelière et 92% des nuitées) exerce des pressions sur le littoral sous forme d'érosion (Djerba, Sousse, El kantaoui, Tabarka) et de pollution de l'eau de mer (Cap Gammarth). Ceci représente un risque de non-durabilité de l'activité touristique et affecte la compétitivité touristique à long terme.

La nature balnéaire du tourisme tunisien et son caractère saisonnier exercent des pressions sur les ressources naturelles notamment l'eau et l'énergie. La consommation de l'eau, bien qu'elle ait chuté lors des dernières années suite à la tarification de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE), reste largement supérieure à l'objectif stratégique de 300 litres par nuitée que s'est fixée la Tunisie. La consommation de l'énergie par nuitée reste croissante sur la période 1997-2006.

Dans le cadre du développement du tourisme durable en Tunisie, le développement de l'écotourisme reste au stade embryonnaire. Malgré la richesse paysagère et naturelle de la Tunisie et l'institution de plusieurs aires protégées, l'activité éco touristique reste limitée aux chercheurs et assimilée à des activités récréatives par la clientèle nationale.

Introduction

Sa situation géographique, ses richesses naturelles et son patrimoine socio-culturel confèrent à la Tunisie des atouts certains en matière touristique. La politique de développement touristique poursuivie depuis plus de trois décennies a permis de développer une stratégie de mise en place de plans d'aménagement du littoral. En effet, des normes claires furent adoptées (100 lits à l'ha, 0,25 de front de mer par lit et 8 à 10 m² de plage par touriste) permettant la protection de l'environnement et la sauvegarde des espaces verts et archéologiques.

Ces plans d'aménagement ont permis la mise au point et l'exécution de programmes d'infrastructures tant au niveau national avec la réalisation de 7 aéroports internationaux, le renforcement et la modernisation d'un réseau routier et la priorité accordée à l'alimentation des zones touristiques en eau potable, énergie électrique et gaz naturel, qu'au niveau régional avec la mise en place de programmes d'équipement des zones touristiques.

La Tunisie compte en 2006, 826 établissements hôteliers répartis sur 11 régions touristiques, avec une capacité de 232 000 lits hôteliers dont 208 883 lits pour les établissements classés de 1 à 5 étoiles. Sur le plan qualitatif, les hôtels de catégorie 5 et 4 étoiles ont représenté en 2006, 47% de la structure hôtelière contre 45% en 2005.

Du point de vue de la demande, durant l'année 2007, la Tunisie a enregistré l'entrée de 6,7 millions de touristes étrangers contre 6.549.549 en 2006, marquant ainsi une hausse de 3,2% et engendrant 37,4 millions de nuitées. La part de la Tunisie dans la région méditerranéenne représente 2,5% du flux touristique.

Ces performances touristiques se sont répercutées sur les performances économiques du secteur :

- o Contribution dans le PIB national de l'ordre de 6,5%.
- o Création d'emplois, durant l'année 2006, de 800 emplois directs et 2401 emplois indirects, ce qui porte l'ensemble des emplois directs à 92.735 et celui des emplois indirects à 278.206.
- o Couverture de 63,5% du déficit de la balance commerciale du pays par les recettes générées en 2006.

Par ailleurs, considéré comme un secteur transversal, le tourisme exerce un effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie :

- o 1 DT investi dans le secteur touristique génère une production globale dans l'économie tunisienne de l'ordre de 2,014 DT.
- o Le secteur touristique consomme 10,47% de la production de l'industrie agroalimentaire, 3,56% de la production du secteur de l'eau, 3% de la



production agricole et 3% de la production du secteur de l'énergie.

L'activité touristique évolue dans une dynamique compétitive. Cette compétition ne se fait pas seulement au niveau méditerranéen, elle devient suite à la déréglementation du trafic aérien globale.

La compétitivité à long terme est perçue comme une composante essentielle pour la durabilité de l'activité touristique. Une activité touristique non compétitive ne peut, de ce point de vue, perdurer. La démarche méthodologique qu'on adoptera tout au long de ce travail se basera principalement sur la durabilité de l'activité touristique. En effet, le principe de tourisme durable implique de préserver les ressources naturelles, historiques et culturelles dont le tourisme tire partie. Le tourisme durable signifie que : la mise en valeur du tourisme n'induit pas de problèmes écologiques ou socioculturels graves ; la qualité générale de l'environnement des lieux touristiques est conservée, voire améliorée, les touristes ainsi que les populations locales sont satisfaits.

On se propose au niveau du présent document sur le tourisme durable d'analyser ces principaux facteurs, d'évaluer les enjeux et les défis en matière de durabilité de l'activité et de proposer quelques recommandations générales pour une meilleure prise de décision.

1 Développement du secteur touristique en Tunisie

Avant d'entamer l'analyse des performances du secteur, il convient tout d'abord de définir ce qu'est le tourisme et le touriste. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le tourisme est défini comme « l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou pour d'autres motifs ». La définition du tourisme permet de montrer que les personnes qui voyagent sont au cœur et à l'origine de ces dynamismes. En effet, le terme « tourisme » couvre toutes les activités des visiteurs quelle que soit la durée de séjour. Partant de cette base, et afin de concevoir le concept d'une manière globale, il est alors indispensable d'éclaircir le terme de « visiteur ».

On entend par visiteur « toute personne qui se déplace vers un lieu situé en dehors de son environnement habituel pour une durée inférieure à douze mois, et dont le motif principal de la visite est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité ». On peut distinguer deux types de visiteurs :

- o **Les touristes** : ce sont les visiteurs qui passent au moins une nuit dans un hébergement ou chez des particuliers du lieu visité.

- o **Les visiteurs de journée** : ce type de visiteurs ne passe pas la nuit dans le lieu visité, ils sont appelés aussi excursionnistes.

Après avoir défini les concepts de tourisme et de touriste, le cadre institutionnel et juridique du secteur ainsi que les orientations stratégiques du secteur sont dressés. Ensuite les performances du secteur sont analysées.

1.1 Cadre institutionnel et juridique du développement touristique en Tunisie

L'Etat, à partir des années soixante et par le biais de la Société Hôtelière et Touristique de la Tunisie (S.H.T.T), a joué un rôle important dans le développement du secteur touristique en Tunisie. Il a montré l'exemple en procédant à l'implantation des premières unités hôtelières dans différentes régions du pays. Le rôle pionnier joué par la S.H.T.T. a été très important pour engager le pays dans un secteur d'activité qui paraissait très risqué à l'époque. Il fallait prouver la rentabilité du secteur, vaincre les réticences et inciter les privés à s'engager pleinement dans cette activité.

Saisissant l'importance socio-économique du secteur touristique, la Tunisie a défini un cadre institutionnel et juridique adéquat qui a permis d'inciter les opérateurs économiques à s'engager pleinement dans cette nouvelle activité.

1.1.1 Cadre institutionnel

Le secteur touristique est régi par le Ministère du Tourisme qui s'appuie sur les structures, administratives et opérationnelles telles que l'Office National Tunisien du Tourisme (O.N.T.T.) et l'Agence Foncière Touristique (A.F.T.).

Le Ministère du Tourisme est en charge de la préparation et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale. Il est également chargé d'améliorer et de promouvoir le tourisme à travers l'encadrement, le suivi et le contrôle de l'investissement touristique et la promotion de la qualité des équipements dans les zones touristiques.

L'ONTT a pour mission de mettre en œuvre la stratégie nationale dans le domaine du tourisme. Dans ce sens, il conçoit et élabore la stratégie de l'Etat en matière touristique, veille à la mise en œuvre des dispositions réglementaires concernant ce secteur, assure la formation des cadres et du personnel touristique, aide, dans le cadre de la législation en vigueur, les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, qui œuvrent pour le développement du secteur, coordonne les actions en vue de la promotion du tourisme dans tous ses aspects. De son côté, l'AFT, créée en 1973, a pour mission d'acquérir, d'aménager et de céder les terrains nécessaires à la réalisation des projets agréés dans



les zones touristiques.

De leur part, les professionnels opérant dans le secteur, se sont organisés en fédérations et associations, telles que la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie (F.T.H.) et la Fédération Tunisienne des Agences de Voyages (F.T.A.V.).

1.1.2 Cadre juridique

L'industrie touristique a connu trois principales phases en matière de législation relative aux investissements touristiques. Ces trois phases ont été marquées par la mise en place de trois codes d'investissement promulgués respectivement par les lois 69-35 du 26 juin 1969, 90-21 du 19 mars 1990, relative au Code des Investissements Touristiques, et la loi 93-120 du 27 décembre 1993 relative au Code des Incitations aux Investissements.

La loi 69-35 du 26 juin 1969 avait pour objectif d'encourager les investissements dans ce secteur, et ce moyennant des avantages et garanties financiers et fiscaux. Cette loi avait signé le début de désengagement de l'Etat du secteur touristique en tant qu'opérateur pour céder la place au secteur privé. La loi 90-21 du 19 mars 1990, relative au Code des Investissements Touristiques, avait pour objectif de poursuivre les efforts déployés en matière de développement touristique. Ce code s'est, principalement, intéressé aux investissements dans l'hébergement touristique. La nouveauté de ce code est la formule « nouveau promoteur ». Cette formule a permis à des personnes physiques ou morales de nationalité tunisienne, ne disposant pas suffisamment de biens propres mobiliers et immobiliers, de créer des unités hôtelières dont la capacité d'accueil est comprise entre 40 et 200 lits. Toutefois, ces « nouveaux promoteurs ont fait face à des difficultés financières dues à des difficultés de commercialisation liées à la taille réduite du contingent de lits et à l'implantation des unités en deuxième ou troisième zone.

La loi 93-120 du 27 décembre 1993 relative au Code des Incitations aux Investissements organise la totalité des activités économiques. Elle est entrée en vigueur dans le cadre du huitième plan quinquennal de développement (1992 - 1996). Une des stratégies majeures adoptée dans le cadre de ce plan fut une pause et de freiner les investissements touristiques en matière de création, d'extension d'hôtels et d'aménagement de nouvelles zones. En outre, cette stratégie consistait à renforcer l'effort de rénovation et la maintenance du parc hôtelier existant, plutôt que de s'engager dans une politique d'investissement dans le secteur touristique. Ainsi on a assisté à la suppression de certains avantages tels que la bonification des taux d'intérêt. Le nouveau code a aussi créé une distinction entre les zones classi-

ques et les zones de développement régional. Ces dernières vont devoir bénéficier d'un certain nombre d'avantages financiers et fiscaux. L'objectif de cette distinction était de créer un certain équilibre régional en matière de développement touristique.

1.2 Stratégies de développement du secteur touristique en Tunisie

La Tunisie a accordé une attention particulière au développement du tourisme ce qui lui a permis d'être classée première destination parmi 124, en 2007, en matière de priorité accordée au développement touristique dans le cadre du rapport du Forum Economique Mondial sur la compétitivité touristique. Cette attention s'est matérialisée par la définition des orientations stratégiques, dans le cadre des plans quinquennaux du développement socio-économique de la Tunisie et par la fixation d'objectifs quantitatifs et des ressources budgétaires permettant de les atteindre.

Dans le cadre du IX^{ème} plan, les orientations stratégiques ont tourné autour de quatre axes :

- La diversification et l'enrichissement du produit touristique et le positionnement sur les marchés prometteurs
- L'amélioration de la qualité des services.
- La mise à niveau de l'infrastructure et l'entretien de l'environnement touristique.
- La consolidation du rôle du secteur privé dans le tourisme.

Ces orientations stratégiques permettraient d'atteindre à la fin du plan les objectifs quantitatifs ci-dessus résumés:



LES OBJECTIFS QUANTITATIFS DU IX^{ÈME} PLAN

	1996	2001
Nuitées (millions de nuits)	26,1	34,0
	1993-1996	1997-2001
Taux de croissance des nuitées	6,3%	5,4%
Taux d'occupation	48,1	51,5%
Recettes touristiques (MD)	1 411	2 280
	VIII Plan	IX Plan
Investissements (MD prix de 1996)	1 535	1 480

Dans le cadre du Xème Plan, la stratégie de développement du secteur touristique s'appuie sur l'exploitation de toutes les opportunités de croissance, le développement de créneaux porteurs, la valorisation des ressources humaines et la consolidation de la formation professionnelle, la mise à niveau des entreprises touristiques pour améliorer la qualité et la compétitivité du tourisme tunisien.

Les principaux axes de cette stratégie sont les suivants:

- **Une meilleure intégration à l'économie nationale par la mise à niveau des entreprises touristiques** en améliorant la rentabilité du secteur, renforçant les activités des autres secteurs, à travers la création de nouvelles opportunités de dépenses et l'amélioration des activités de loisirs tout en renforçant le rôle du tourisme dans les domaines de l'environnement et de l'aménagement;
- **L'enrichissement et la diversification du produit** par l'aménagement des espaces susceptibles de susciter de nouveaux investissements dans les divers produits tels que le tourisme culturel, par la diversification de l'offre d'hébergement afin de satisfaire les nouvelles exigences de la demande, à travers la mise en place d'une stratégie de promotion et de commercialisation se basant essentiellement sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC);
- **Qualité Totale du tourisme tunisien** par le biais de la mise en place d'un plan national de qualité, l'instauration d'un cahier des charges relatif au renouvellement et à l'entretien des unités ;
- **L'aménagement, l'infrastructure et la protection de l'environnement** par la finalisation des infrastructures des régions touristiques existante et leur amélioration, la réalisation de l'infrastructure des nouvelles zones tout en tenant compte des spécificités des produits à développer tels que le tourisme écologique;
- **En matière de marketing et de commercialisation**, l'accent est mis sur la collaboration entre les professionnels, la multiplication des actions promotionnelles relatives aux nouveaux produits, la promotion de la Tunisie notamment à travers les TIC, participer de façon continue aux foires internationales spécialisées.

Ces principales orientations permettront de répondre aux objectifs quantitatifs suivants:

16

Indicateurs	10ème Plan
Nuitées (millions)	47.2 (en 2006)
Taux d'accroissement annuel	5% par an
Taux d'occupation	57% en 2006
Recettes touristiques (MDT valeur actuelle)	3500 (en 2006)
Investissement (MDT aux prix de 1996)	2565

Les orientations du XIème plan reposent sur la formation et la revalorisation du rôle des professionnels du tourisme, l'encouragement des particuliers à la création de structures de formation ainsi que la re-dynamisation des accords bilatéraux et multilatéraux conclus par la Tunisie avec les pays tiers. Du point de vue quantitatif, le tourisme tunisien est appelé à se repositionner sur l'échelle mondiale, méditerranéenne et africaine, ce qui se traduira par un taux de croissance de près de 5% au niveau des nuitées, ce qui permettrait de dépasser la barre des 50 millions de nuitées en 2011.

Ce premier objectif ne pourrait être atteint sans une évolution du nombre de lits qui devrait se développer au rythme de 44 mille lits par an, au cours de la durée du plan afin que l'on puisse atteindre la capacité de 280 mille lits à la fin de l'année 2011.

Ceci permettra l'amélioration des revenus, qui selon les prévisions atteindront 100 dinars/nuit par personne à la fin du XIème plan, contre 74,7 dinars/nuits en 2004, et ceci en prenant en considération un taux d'inflation de 5% annuel. Cette projection laissera envisager un taux de développement de 12% annuel, ce qui se traduira par des revenus de l'ordre de 5.100 millions de dinars en 2011.

Le tableau suivant résume les objectifs spécifiques du secteur du tourisme établis par le XIème Plan:



LES OBJECTIFS QUANTITATIFS DU XIÈME PLAN

Indicateurs	11ème Plan
Nuitées (millions)	51 (en 2011)
Taux d'accroissement annuel	5% par an
Taux d'occupation	58,5% (en 2011)
Recettes touristiques (Millions DT valeur actuelle)	5.100 (en 2011)
Taux d'accroissement annuel	12%
Capacités en lits supplémentaires	44.000 lits (pendant la période du 11 ème plan)

1.3 L'activité touristique en Tunisie

Le cadre institutionnel et réglementaire mis en place ainsi que l'évolution de la demande internationale pour le tourisme dans la région méditerranéenne ont contribué dans le développement de l'activité touristique tunisienne. Ce développement s'est fait pressentir à travers le développement de l'offre et de la demande. L'analyse de l'offre montre une évolution constante de la capacité hôtelière, du nombre des agences de voyages, des centres d'animation et des restaurants touristiques. Du côté de la demande, l'évolution est principalement fluctuante sur la durée des deux derniers plans de développement (IXème et Xème).

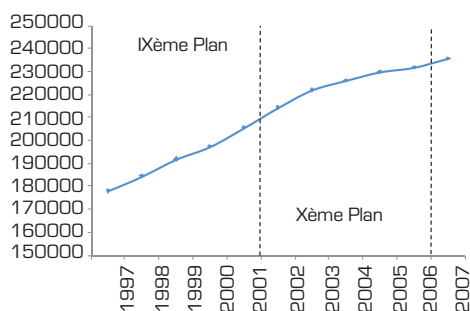
1.3.1 L'offre touristique

L'offre tunisienne est analysée suivant les produits touristiques offerts à savoir l'hôtellerie, les agences de voyages, la restauration et l'animation.

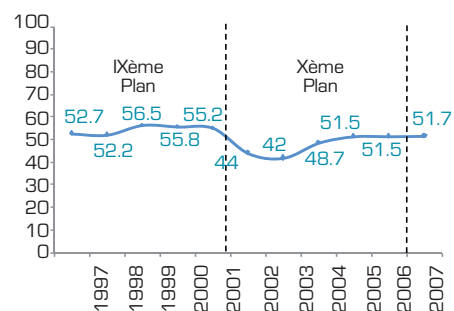
1.3.1.1 L'hôtellerie

Durant les IXème et Xème plan, la capacité hôtelière n'a pas cessé de croître, passant de 178.176 lits en 1997 à 235.727 en 2007. Il convient, à ce titre, de signaler que l'accroissement de la capacité comprend à la fois la nouvelle capacité et les extensions réalisées dans les unités hôtelières existantes. Paradoxalement, la capacité hôtelière a continué à croître alors que le taux de remplissage n'a pas dépassé, en moyenne annuelle, les 60%.

CAPACITÉ EN LITS



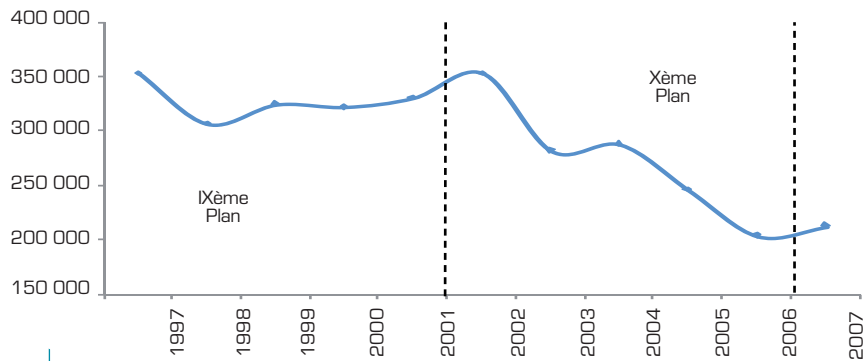
TAUX D'OCCUPATION (EN%)



Source : Le Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT

Il est, aussi, à remarquer que cette croissance était plus forte au cours de la période du IXème plan et moindre au cours du Xème. Ceci peut s'expliquer par le fléchissement de la demande lié aux attentats terroristes de 2001 et 2002, à la guerre en Irak en 2003, et à la situation économique difficile sur les principaux marchés émetteurs de la Tunisie, notamment en Allemagne. Sur le plan intérieur, cette faible croissance peut être expliquée par le fléchissement de l'investissement touristique, où les investissements hôteliers représentent entre 82 et 89% de l'investissement touristique.

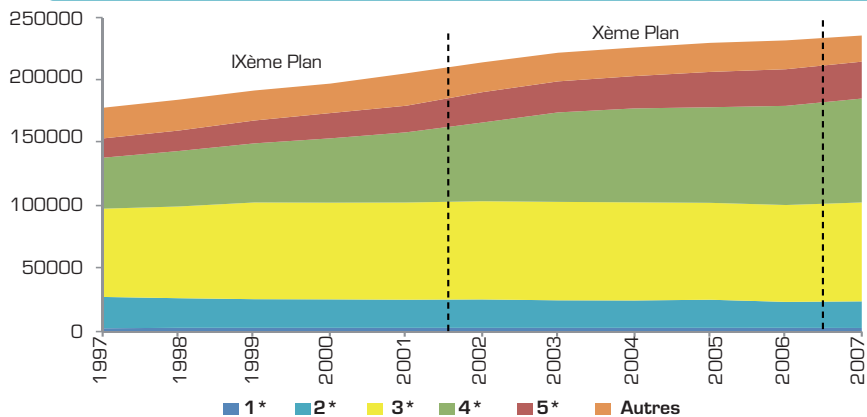
INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES (MILLIERS DE DT)



Source : Le Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT

Sur le plan qualitatif, la capacité hôtelière s'est principalement développée dans les hôtels de catégorie 5, 4 et 3 étoiles. Leur part dans la capacité globale est passée de 70,8% en 1997 à 75,1% en 2001 et à 81% en 2007. Par opposition, la part des hôtels classés 2 étoiles est passée de 14% en 1997 à 9% en 2007.

CAPACITÉ EN LITS SUIVANT CATÉGORIES



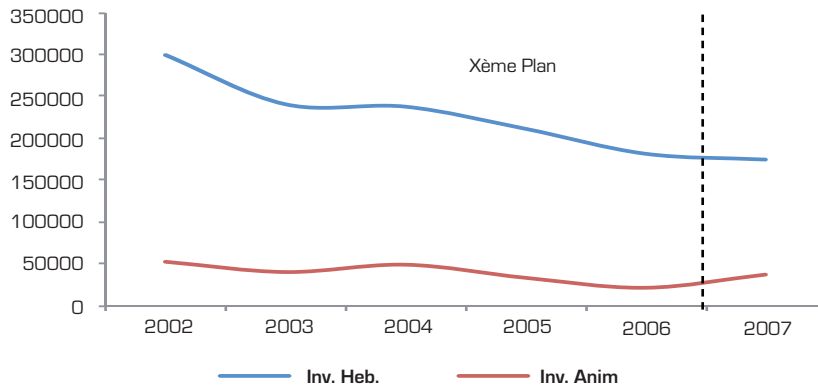
Source : Le Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT

1.3.1.2 L'animation

Les données relatives à l'animation ne sont pas disponibles dans les annuaires statistiques publiés par le Ministère du Tourisme. Toutefois, l'on peut dire que l'animation reste peu développée en Tunisie si l'on se fie aux données relatives sur l'investissement dans l'animation. Suivant les données disponibles pour le Xème plan, la part des investissements en animation a oscillé entre 10 et 18% de l'investissement touristique global. L'investissement dans l'hôtellerie reste prépondérant par rapport aux autres investissements touristiques.



INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES SUIVANT PRODUIT (MILLIERS DE DT)

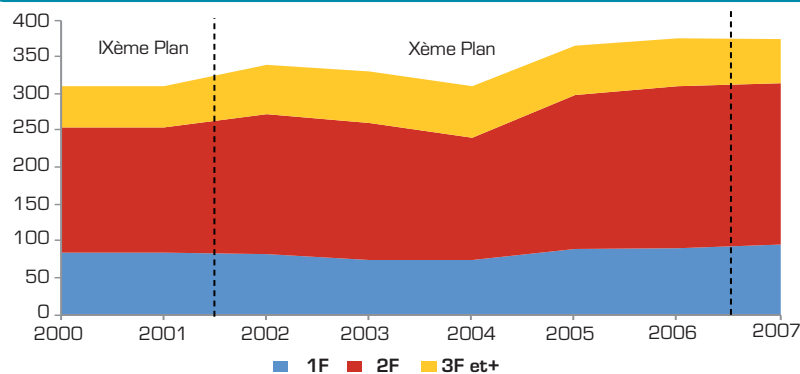


Source : Le Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT

1.3.1.3 La restauration

L'analyse de l'offre de restauration montre une forte concentration des restaurants classés 2 fourchettes, avec une part relative de 58% en 2007. La part des restaurants classés 3 fourchettes et plus reste faible variant entre 16 et 22% au cours de la période des deux plans. Ceci peut s'expliquer par la nature de la demande touristique adressée à la Tunisie.

RESTAURANTS TOURISTIQUES SUIVANT CATÉGORIES



Source : Le Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT

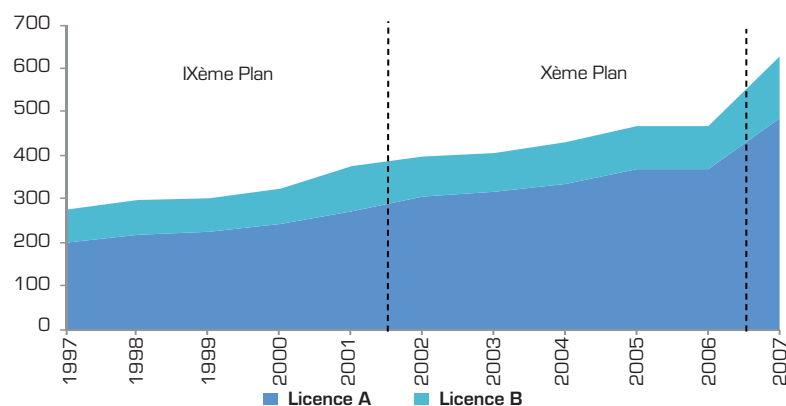
Il convient de signaler que l'offre de restauration est concentrée sur une cuisine internationale, peu diversifiée et ne mettant pas en valeur la gastronomie locale.

1.3.1.4 Les agences de voyages

Le nombre des agences de voyages s'est développé de manière continue durant la période 1997-2007. Entre les années 2006 et 2007, la croissance était plus forte. Ceci s'explique par la nouvelle réglementation mise en œuvre, par le Ministère du Tourisme qui a substitué le système des

autorisations au système des cahiers des charges ou les aspects techniques, juridiques et financiers sont spécifiés.

AGENCES DE VOYAGES SUIVANT LA LICENCE



Source : Le Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT

Par ailleurs, la part des agences licence A (77,4% en 2007) reste relativement plus importante par rapport à celles licence B (22,6%). Ceci s'explique par la nature des activités touristiques offertes par les deux types d'agence. En effet, les agences licence B sont limitées à l'unique activité de billetterie. Ces agences font face à deux défis. Le premier concerne la suppression des commissions par les compagnies aériennes alors que le second concerne la vente des billets électroniques. Comparées aux agences de licence B, celles de licence A ont plus d'opportunités de rentabilité puisqu'elles peuvent organiser des activités de tourisme et faire le réceptif outre la billetterie.

1.3.2 La demande touristique

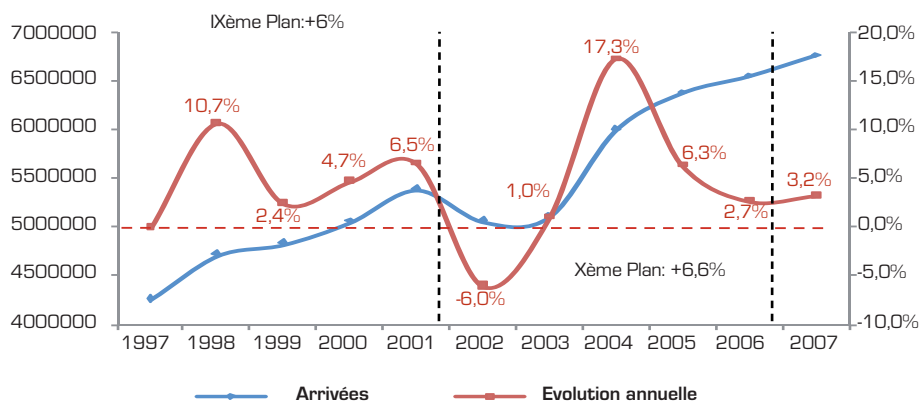
D'un point de vue de la demande, l'analyse portera sur les arrivées internationales et les nuitées globales. On affinera l'analyse par la suite par rapport aux groupes de nationalités. Ceci nous permettra d'avoir une idée sur la diversification des marchés touristiques de la Tunisie et d'apprécier les efforts qui sont faits dans ce sens.

1.3.2.1 Les arrivées internationales aux frontières

L'analyse des arrivées touristiques montre une forte croissance sur la période des IXème et Xème plans. En effet, au cours du IXème plan les arrivées aux frontières des non résidents ont évolué avec un taux de 6% passant de 4.263.107 arrivées à 5.387.300. Au cours du Xème plan, les arrivées ont évolué avec un taux de 6,6% passant ainsi à 6.549.549 en fin de période. Les arrivées ont continué à évoluer au début du XIème plan avec un taux de 3,2% pour atteindre 6.761.906 arrivées.



ARRIVÉES DES NON RÉSIDENTS AUX FRONTIÈRES



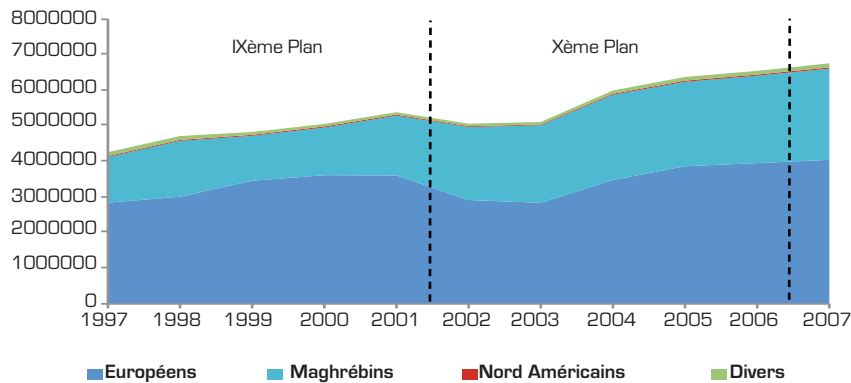
Source : Le Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT / Calculs de l'auteur

Par ailleurs, il est important de signaler que le fléchissement des arrivées lors des années 2001 et 2002 et la faible reprise en 2003 est expliqué par une conjoncture internationale caractérisée par les attentats terroristes du 11 septembre (2001), Djerba (2002) et la guerre en Irak (2003) ainsi qu'une faible croissance économique au niveau des principaux marchés émetteurs européens.

Ces bonnes performances ne doivent pas cacher une évolution fluctuante des arrivées d'une année à l'autre. La figure ci-dessus montre des taux de croissance de plus en plus faible d'une année à une autre (le taux de croissance important réalisé entre 2003 et 2004 doit être analysé avec prudence, il est principalement dû à la reprise de l'activité touristique après les crises survenues en 2001 et 2002).

L'analyse de la structure des arrivées aux frontières des touristes internationaux montre une part importante de la clientèle européenne qui représentait près de 67% en 1997 et 2001, mais ne représente que près de 60,4 % en 2006. Cette part continue à diminuer au début du XIème plan ; elle passe à 59,9% perdant ainsi 0,5%. Cette diminution de la part des visiteurs européens est captée par les autres marchés touristiques auxquels la Tunisie s'adresse, principalement les maghrébins. Les arrivées de la clientèle maghrébines qui représentaient 30,1% au début du IXème, accapare désormais 37,9% en 2007.

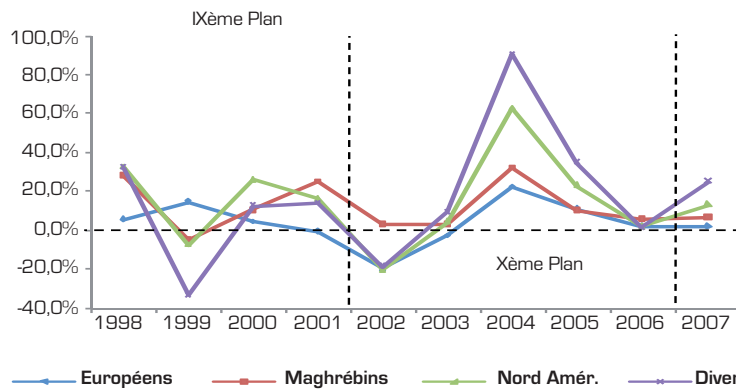
STRUCTURE DES ARRIVÉES AUX FRONTIÈRES PAR NATIONALITÉ



Source : Le Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT

Comme pour les arrivées globales aux frontières, l'analyse par groupe de nationalité a suivi la même tendance. L'évolution d'une année à l'autre est fluctuante. Elle explique une croissance non soutenue. L'analyse de la figure suivante montre une forte croissance des arrivées des touristes Nord-Américains et de nationalités diverses. La clientèle européenne a enregistré les plus faibles taux de croissance annuelle. En plus, sur les trois dernières années, le taux de croissance s'approche de plus en plus de 0.

EVOLUTION ANNUELLE DES ARRIVÉES PAR GROUPE DE NATIONALITÉ



Source : Le Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT/Calculs de l'auteur

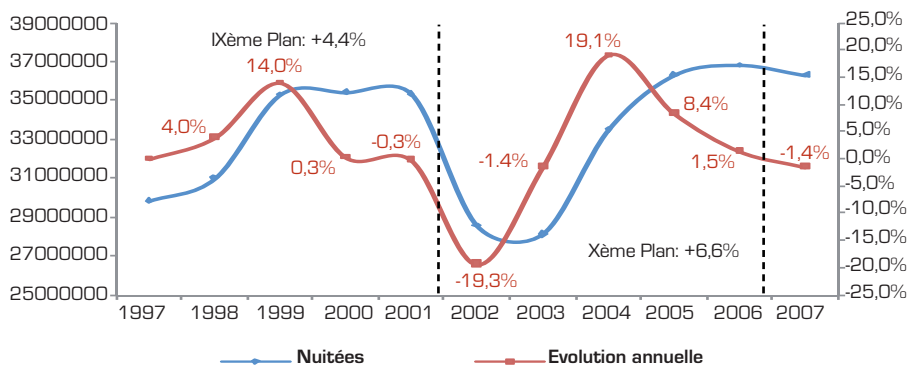


1.3.2.2 Les nuitées réalisées dans les hôtels en Tunisie

Les nuitées touristiques ont cru sur la période du IXème et Xème plan. En effet, au cours du IXème plan les nuitées ont évolué avec un taux de 4,4% passant de 29.795.812 nuitées à 35.333.940. Au cours du Xème plan,

les nuitées ont évolué avec un taux de 6,6% passant ainsi à 36.840.125 en 2006. Toutefois, les nuitées ont enregistré une baisse au début du XIème plan avec un taux de -1,4% pour atteindre 36.309.734 nuitées.

EVOLUTION DES NUITÉES GLOBALES

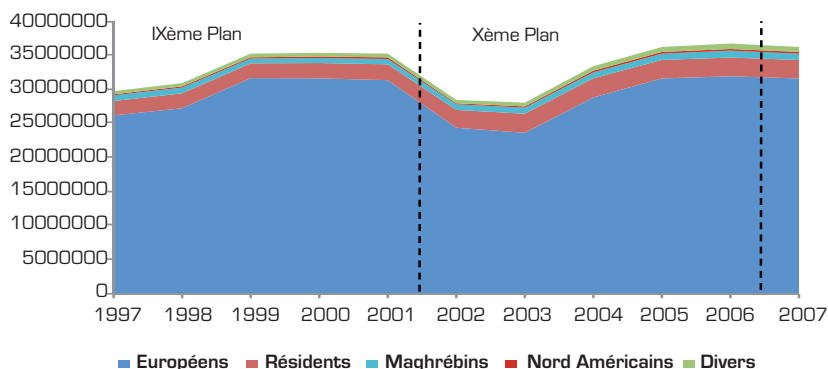


Source : Le Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT/Calculs de l'auteur

Comme pour les arrivées aux frontières, le taux de croissance annuel des nuitées a oscillé sur la période des IXème et Xème plans avec des taux de croissance de plus en plus faibles lors des trois dernières années, voire négatif au début du IXème plan.

L'analyse de la structure des nuitées par groupe de nationalité montre que les objectifs stratégiques fixés lors de l'élaboration des IXème et Xème plans et concernant la diversification des marchés ne sont pas atteints. L'analyse de la figure ci-après montre une forte dépendance du marché européen qui représente plus que 85% des nuitées réalisées.

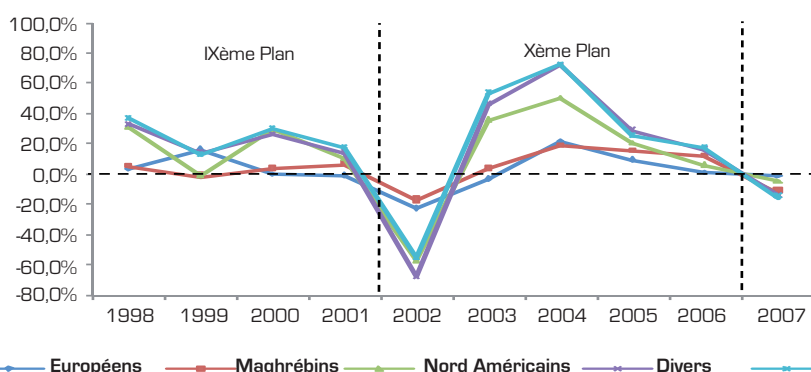
STRUCTURE DES NUITÉES PAR NATIONALITÉ



Il est, par ailleurs, important de signaler que la demande interne représente 7,5% au cours du Xème plan, une part qui a cru suite au repli de la demande internationale lors des années 2001, 2002 et 2003 suite à la mise en place de la centrale de réservation « Siyaha » qui est dédiée à cette clientèle. Il convient aussi d'attirer l'attention sur le fait que la part des nuitées des maghrébins est très faible représentant en moyenne 2,8% sur la période de l'analyse. Ceci s'explique par le fait que la plus part de cette clientèle héberge chez l'habitant ce qui pourrait signifier que l'hôtellerie n'est pas le type d'hébergement adapté à cette clientèle.

L'évolution du taux de croissance annuel des nuitées montre une fluctuation pour tous les groupes. Cette fluctuation est importante pour la clientèle nationale et de nationalités diverses. Elle l'est moins pour la clientèle européenne et maghrébine. Il convient de signaler que les nuitées ont enregistrées une baisse en 2007 notamment pour la clientèle nationale et de nationalités diverses.

EVOLUTION ANNUELLE DES NUITÉES PAR GROUPE DE NATIONALITÉ



Source : Le Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT

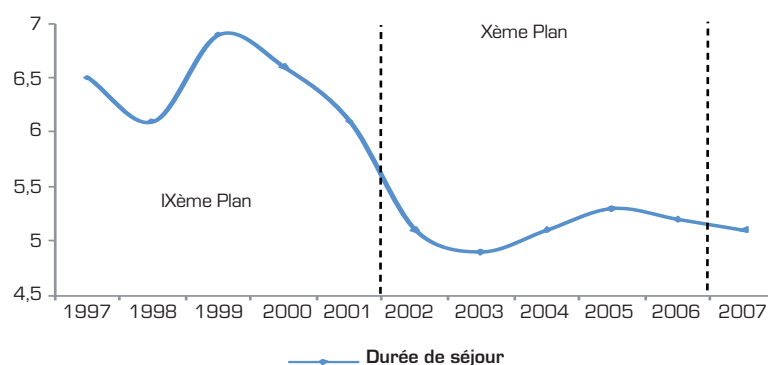
1.3.2.3 Durée moyenne de séjour

L'analyse de la durée moyenne du séjour hôtelier montre une évolution à la baisse notamment à la fin du IXème plan et au cours du Xème plan. Ceci suggère qu'il existe un changement dans le comportement de la demande touristique qui migre des longs séjours vers les séjours de courte durée et les longs week-ends, une tendance confirmée à l'échelle internationale. Les opérateurs touristiques tunisiens ainsi que l'administration du tourisme doivent prendre cette mutation en considération et ce dans le cadre de :

- la qualité du service offert;
- la fidélisation;
- la programmation aérienne; et
- la promotion de la destination.



DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR



Source : *Le Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT*

L'analyse de l'activité touristique montre que la Tunisie peine à diversifier son produit touristique qui reste concentré sur le balnéaire avec d'autres « activités » développées autour du balnéaire, telles que le golf, la thalassothérapie, le saharien et la plaisance. L'analyse de la demande montre une forte dépendance des marchés européens, avec le développement d'un tourisme intra-régional qui peine à décoller. En plus, il convient de signaler que la croissance des différents indicateurs de performance touristique a fluctué au cours des IXème et Xème plans. Ceci représente un risque de non-durabilité de l'activité touristique ainsi que de ses performances économiques.

OBJECTIFS ET RÉALISATIONS DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT QUINQUENNAUX :

En analysant les objectifs et les réalisations des IXème et Xème plans du développement socio-économique, on dégage que les objectifs sont dépassés lors du IXème alors qu'ils ne le sont pas au cours du Xème. Le taux d'accroissement annuel moyen des nuitées lors du Xème est supérieur à l'objectif fixé à cause des mauvaises performances enregistrées en début de période.

	IXème Plan		Xème Plan	
	Objectifs	Réalisations	Objectifs	Réalisations
Nuitées (fin du plan) en millions	34	35,3	47,2	36,8
Taux d'accroissement annuel	5,4%	4,4%	5%	6,6%
Taux d'occupation (fin du plan)	51,5%	55,2%	57%	51,5%

1.3.3 Réflexions relatives aux statistiques touristiques

Dans le cadre de ce rapport, il convient de soulever certaines remarques quant à l'analyse des statistiques touristiques liées à la demande touristique maghrébine et locale.

La demande maghrébine vient en Tunisie pour diverses motivations : le tourisme de santé, le shopping, le commerce (pour les Libyens) des raisons économiques telles que le travail (pour les algériens) les vacances (pour les deux marchés). Cette clientèle visitent différentes régions de la Tunisie (touristiques et non touristiques) et hébergent aussi bien dans les hôtels que chez l'habitant. Or, les statistiques touristiques publiées ne tiennent compte que des réalisations hôtelières dans les régions touristiques.

Dans ce contexte, le poids de ce marché s'avère sous-estimé d'un point de vue touristique économique. En effet, la clientèle maghrébine arrive en deuxième place en termes d'arrivées aux frontières alors qu'en matière de nuitée, elle ne dépasse pas les 3% du total des nuitées. En outre, les recettes générées de cette clientèle ne sont pas captées de manière précise par les statistiques collectées par la Banque Centrale de la Tunisie (BCT), l'ONTT, et l'Institut National des Statistiques (INS).

Le même problème est à soulever pour la clientèle locale. Bien que les nuitées des résidents représente 7,5% au cours du Xème plan, celle-ci est, aussi, limitée à l'hôtellerie. Toutefois, avec l'amélioration du niveau de vie et la croissance du revenu par habitant, le Tunisien part de plus en plus en vacances, notamment pendant les vacances scolaires. Si certains préfèrent les hôtels, d'autres passent leurs vacances dans les maisons louées auprès des habitants des régions visitées.

L'une des problématiques communes à ces deux marchés et liée à la durabilité de l'activité touristique est que ces clientèles passent leurs séjours assez étalés sur l'année dans des régions non-touristiques et donc dépourvues des infrastructures de base, nécessaires pour gérer les impacts du tourisme (stations d'épuration, capacité des décharges urbaines assez réduites).

Les autorités de tutelle conscientes de cette déficience sont entrain de réaliser les enquêtes nécessaires à la mise en ouvre du compte satellite du tourisme. Le compte satellite une fois opérationnel permettra de collecter toute les informations relatives à la consommation touristique en Tunisie. Il permettrait aussi d'analyser aussi bien la production que la consommation touristique. Ces comptes permettront de faire ressortir les réalisations hôtelières et extra-hôtelières, en matière d'hébergement, de l'animation, de la restauration ainsi que les recettes touristiques réelles. Ceci permettrait d'analyser d'une manière précise les coûts et les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux de l'activité touristique.



2 Analyse de la durabilité du secteur touristique en Tunisie

Le tourisme est reconnu, à l'échelle mondiale pour sa contribution économique, notamment au développement local, et ce à travers la génération des

rentrées en devises, l'effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie et la création d'emplois. D'autres objectifs sont aussi assignés au tourisme. Ils sont d'ordre culturel et naturel. Le tourisme aujourd'hui est un vecteur de protection et de mise en valeur des sites naturels, ayant un potentiel touristique, de promotion de la culture et du patrimoine locaux et de réduction de la pauvreté. Ceci étant, l'on reconnaît aussi les impacts négatifs du tourisme, notamment les pressions exercées sur les ressources naturelles (eau, sol, énergie), la pollution, la pression sur la population locale. Il est, donc, nécessaire d'analyser les performances socio-économiques du secteur tout en prenant en compte les coûts sociaux qu'il génère. L'analyse, de ce fait, se fera dans une logique de développement durable à travers trois dimensions : la durabilité économique, la durabilité socio-culturelle et la durabilité environnementale.

Le concept de développement durable a émergé graduellement entre 1970 et 1987. Peu après l'apparition du concept de « croissance zéro » énoncé par le Club de Rome en 1970, la Conférence de Stockholm en 1972 sur l'environnement humain a amené les Nations Unies à élaborer un modèle de développement respectueux de l'environnement et de la gestion efficace des ressources naturelles. L'expression « développement durable » a été proposée pour la première fois en 1980 dans la Stratégie Mondiale de la Conservation publiée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (U.I.C.N), l'Union Mondiale pour la nature, le Fonds Mondial pour la Nature (W.W.F) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (P.N.U.E). Par ailleurs, le concept de développement durable a été propagé par le rapport « Our Common Future » ou encore le rapport Brundtland de la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (C.N.U.E.D) en 1987.

Selon le rapport Brundtland, le développement durable est défini comme étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Cette définition contient deux concepts clés : d'une part, le concept de « besoins », en particulier les besoins essentiels du monde pauvre auquel une priorité devrait être accordée et, d'autre part, le concept de « limitation » imposées par l'état de la technologie et de l'organisation sociale sur la capacité de l'environnement à satisfaire les besoins présents et futurs.

Le concept de tourisme durable s'inspire des principes du développement durable. L'Organisation Mondiale du Tourisme suggère que « les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers

créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socio-culturel du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects ».

Pour le guide de l'Agenda 21, le tourisme durable correspond à une activité et à des infrastructures touristiques, qui, au présent comme au futur :

- Respectent les capacités de renouvellement des ressources qu'elles soient naturelles, sociales ou culturelles,
- Reconnassent la contribution des modes de vie et des coutumes des habitants aux activités touristiques,
- Acceptent le fait que les populations bénéficient d'une part équitable des retombées économiques des activités touristiques,
- Sont déterminés par les acteurs et en particulier les populations hôtes.

2.1 La durabilité économique

L'analyse de l'activité touristique a fait ressortir que le tourisme tunisien dépend largement du produit balnéaire et du marché européen. De ce fait, le tourisme tunisien est mono-produit et mono-marché. Ceci représente un risque de non-durabilité pour l'activité touristique. On a aussi pu remarquer l'émergence du marché maghrébin qui représente de plus en plus une part importante des arrivées, cependant la fréquentation des hôtels reste très faible (moins de 3%). Un autre tourisme se développe basé essentiellement sur la location chez l'habitant et qui recherche d'autres services (santé, éducation, commerce, transport...).

D'une part, le tourisme tunisien est caractérisé par la saisonnalité qui a un impact sur les recettes, les emplois et les autres secteurs de l'économie ainsi que sur le niveau de vie des populations locales. D'autre part, il dépend de la conjoncture économique internationale ; une récession économique dans les principaux marchés européens risque d'affecter l'économie touristique tunisienne.

2.1.1 Saisonnalité de l'activité touristique

Dépendant principalement du balnéaire, l'activité touristique tunisienne est saisonnière. L'analyse de la saisonnalité de l'activité touristique tunisienne est faite à travers l'analyse du coefficient de saisonnalité. Cet indice ramène les réalisations mensuelles en termes d'arrivées dans les hôtels par rapport à la moyenne mensuelle. Dans le cadre de ce rapport, l'analyse est faite à l'échelle des principales régions touristiques de la Tunisie (Hammamet-Nabeul, Sousse-Kairouan, Djerba-Zarzis) et la région de Gafsa-Tozeur. Formellement, cet indice s'écrit de la manière suivante :



$$CS_{it} = \frac{\text{Arrivées des non-résidents}_{it}}{\text{Arrivées des non-résidents}_i}$$

avec CS_{it} coefficient de saisonnalité de la région i au mois t

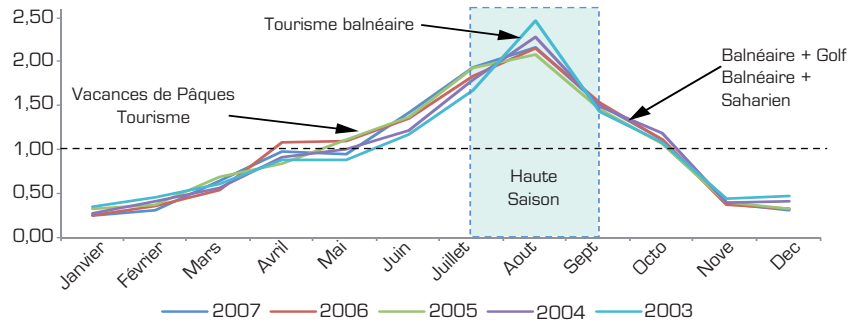
L'analyse de l'évolution mensuelle du CS sur les cinq dernières années montre que l'activité touristique est fortement saisonnière dans les régions de Hammamet-Nabeul et de Sousse Kairouan. Bien qu'elles soient bien dotées en d'autres équipements touristiques (parcours de golf, centres de thalassothérapie, port de plaisance), ces régions restent fortement dépendantes du balnéaire et d'une clientèle familiale qui se déplace lors des vacances scolaires. Sur les 5 années d'analyse, ces régions n'ont pas su tirer profit de l'infrastructure touristique disponible pour réduire la saisonnalité de l'activité.

L'activité touristique dans la région Djerba-Zarzis semble mieux répartie au cours de l'année exception faite de la période novembre-février qui est la basse saison. La région bénéficie de sa notoriété en tant que destination touristique à part entière, et du tourisme religieux lié à la Ghriba ainsi que des circuits du type balnéaire-saharien.

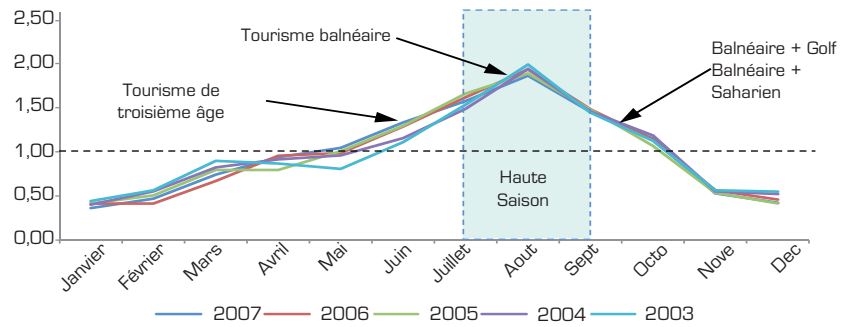
En matière de tourisme saharien, l'on s'attend que l'évolution du CS pour la région de Tozeur-Gafsa soit inverse à celui des régions balnéaires. Paradoxalement, l'activité touristique dans cette région enregistre un pic lors du mois d'août, lors de la haute saison balnéaire. Elle enregistre aussi une activité supérieure à la moyenne durant le mois d'avril. Ceci peut être expliqué par le développement des activités de l'incentive, du déplacement des tunisiens vers ces régions et la clémence du climat au cours de cette période.

Les performances supérieures à la moyenne durant les mois de septembre et d'octobre dans les différentes régions peuvent être expliquées par les facteurs climatiques qui restent favorable à la baignade et à l'offre de circuits balnéaire-saharien.

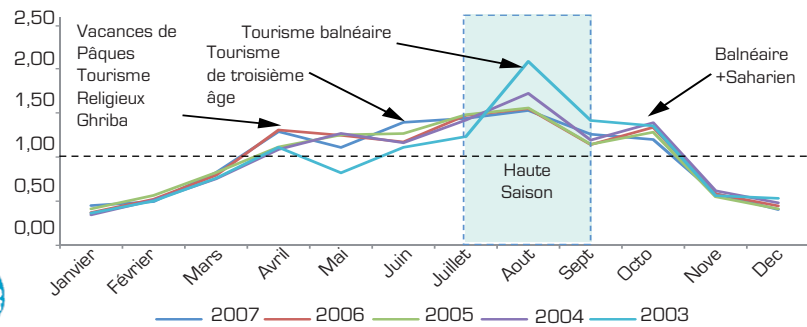
SAISONNALITÉ DU TOURISME DANS LA RÉGION HAMMAMET-NABEUL



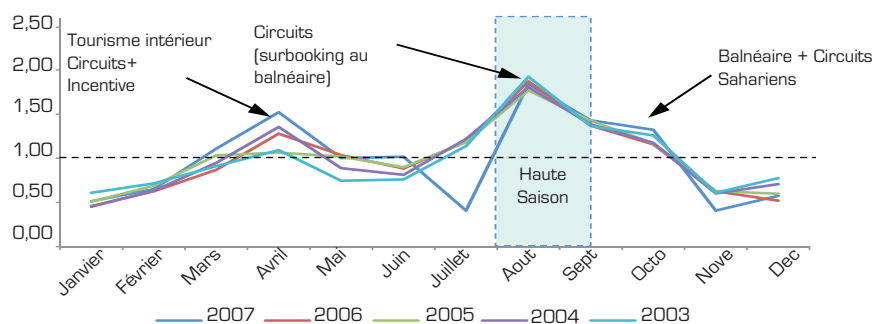
SAISONNALITÉ DU TOURISME DANS LA RÉGION SOUSSE-KAIROUAN



SAISONNALITÉ DU TOURISME DANS LA RÉGION DJERBA-ZARZIS



SAISONNALITÉ DU TOURISME DANS LA RÉGION GAFSA-TOUZEUR



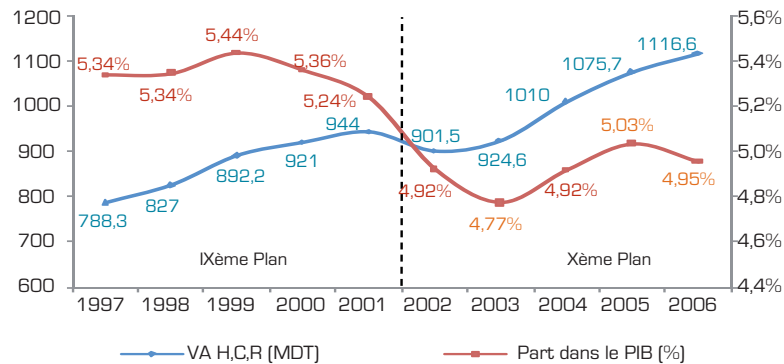
La saisonnalité de l'activité touristique représente un risque de non-durabilité dans la mesure où :

- Les emplois touristiques sont aussi saisonniers notamment dans les catégories économiquement les plus vulnérables.
- La saisonnalité crée des problèmes de congestion lors des périodes de pointe de l'activité touristique dégradant la qualité de l'expérience touristique pour les visiteurs et engendrant le sentiment d'irritation chez la population locale qui peut être, même, exclue des locaux partagés avec les touristes.
- La saisonnalité engendre la hausse des prix et la pénurie de certains produits consommés par la population locale.

2.1.2 Valeur ajoutée et contribution dans le PIB national

Durant les IXème et Xème plans, la valeur ajoutée des « Hôtels, Cafés Restaurants » n'a pas cessé de croître elle est passée de 788,3 millions de DT, en 1997, à 944 en 2001 et à 1 116,6 en 2006, enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel moyen de 4,6% au cours du IXème plan et de 5,8% au cours du Xème. Il convient de noter ici que le secteur a cru moins rapidement que l'économie tunisienne sur la période 1997-2001 et légèrement plus sur la période 2002-2006. En effet, l'économie tunisienne a enregistré une croissance de 5,1% au cours du IXème plan, de 5,3% au cours du Xème.

VALEUR AJOUTÉE DES "HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS" ET PART DANS LE PIB (PRIX CONSTANTS 1990)



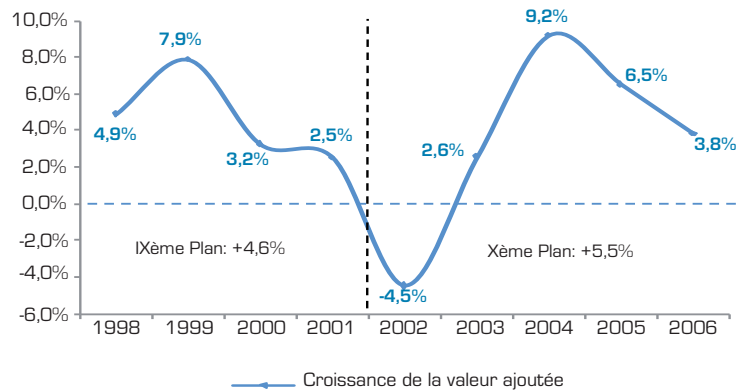
Source : Comptes de la Nation-INS / Calculs de l'auteur

Toutefois, en termes de contribution dans le PIB national, la part du secteur est passé de 5,34%, au début du IXème plan, à 5,24% à la fin dudit plan. Durant le Xème plan, la part du tourisme dans le PIB représente, en moyenne, autour 4,92%. Cette décroissance de la part peut être expliquée par la croissance rapide d'autres secteurs de l'économie tels que les industries mécaniques, électriques et électroniques, la reprise enregistrée dans le secteur des travaux et bâtiments publics et le secteur de l'énergie.

Sur la période analysée, la croissance de la valeur ajoutée du secteur «Hôtels, Cafés, Restaurants» a fluctué, enregistrant un taux négatif en 2002 et ce pour les raisons déjà évoquées plus haut. Cette fluctuation montre que la croissance du secteur n'est pas durable. En effet, les définitions économiques du développement durable s'accordent que la croissance devrait être modérée et durable sur le long terme.



EVOLUTION ANNUELLE DE LA VALEUR AJOUTÉE DES "HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS"

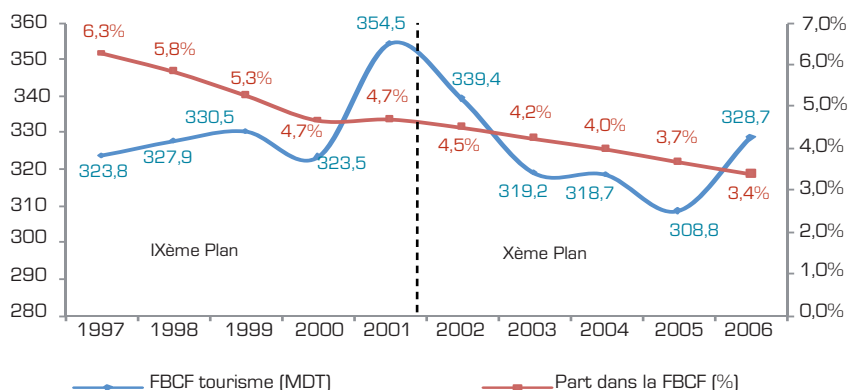


Source : Comptes de la Nation-INS / Calculs de l'auteur

2.1.3 Les investissements touristiques et contribution dans la formation du FBCF (Formation brute de capital fixe)

Les investissements touristiques ont enregistré une hausse sur la période du IX^{ème} plan avec un pic en 2001. La FBCF est passé de 323,8 millions de DT en 1997 à 354,5 en 2001. Sur les quatre premières années du X^{ème} plan, la FBCF a enregistré une baisse continue pour atteindre 308,8 millions de DT en 2005. L'année 2006 a enregistré une hausse par rapport à 2005 qui peut être expliquée par les investissements réalisés dans le cadre du Programme de Mise à Niveau Hôtelière. En termes de contribution dans la FBCF de la Tunisie, la part du secteur touristique a continuellement décliné sur la période des deux plans. Passant de 6,3% en 1997 à 3,4% en 2006.

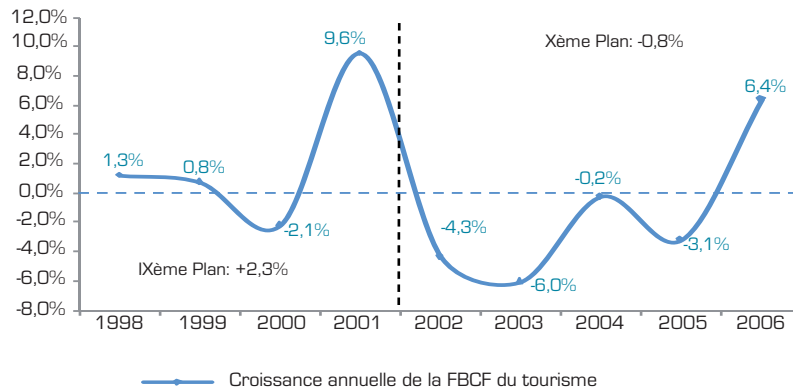
FBCF DU TOURISME ET PART DANS LA FBCF DE LA TUNISIE



Source : Comptes de la Nation-INS / Calculs de l'auteur

L'évolution annuelle de la FBCF du tourisme est fluctuante avec des taux négatifs notamment au cours du X^{ème} plan. Sur la période 1997-2001, la FBCF du tourisme a cru avec un taux de 2,8% alors que, sur la période 2002-2006, les investissements touristiques ont reculé avec un taux de -0,8%. Ceci représente un risque de non-durabilité aussi bien pour l'activité touristique que pour l'économie tunisienne. En effet, une baisse de l'investissement ne favorise pas la création de l'emploi dans le secteur et ne contribue pas à la dynamisation de l'économie tunisienne.

EVOLUTION ANNUELLE DE LA FBCF DU TOURISME

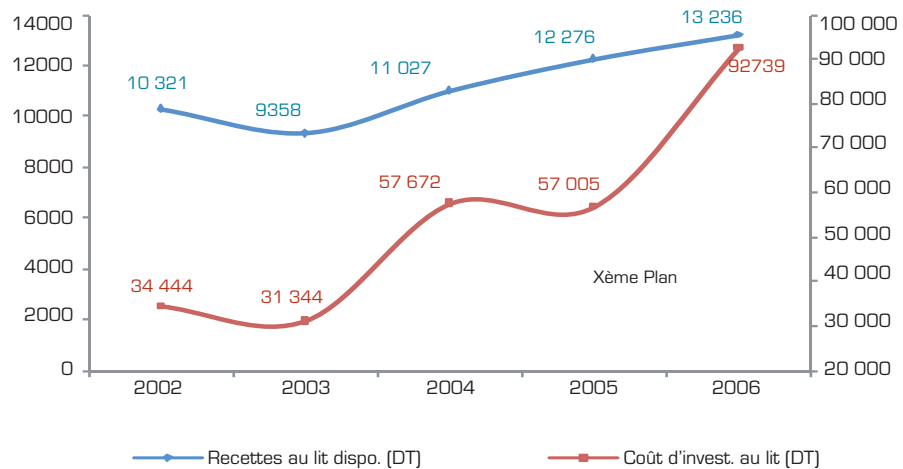


Source : Comptes de la Nation-INS / Calculs de l'auteur

Les performances enregistrées en matière d'investissements touristiques peuvent être expliquées par les aspects suivants :

- La faible rentabilité du secteur. En effet, le coût d'investissement au lit disponible représente entre 3 et 4 fois les recettes au lit disponible. Cette situation a plongé le secteur dans une situation de surendettement comme le souligne le rapport de Fitchrating de 2007. Cette situation a engendré la réticence des banques dans l'offre de capital nécessaire pour le développement du secteur touristique tunisien qui est à forte intensité capitalistique.

RENTABILITÉ DU SECTEUR TOURISTIQUE



Source : Comptes de la Nation-INS / Calculs de l'auteur

- Les orientations en matière du développement des zones touristiques, dans le cadre des IX^{ème}, X^{ème} et XI^{ème} plans, restent concentrées sur le balnéaire avec la programmation de « pôles » écotouristiques à Zouaraâ au nord de la Tunisie et Sidi Founkhal à Kerkennah. L'analyse du Code d'Incitation aux Investissements montre qu'à l'exception de Zouaraâ et Sidi Founkhal, les autres zones sont classées des zones classiques et donc bénéficient de peu d'avantages financiers et fiscaux. Combiné avec le premier point, Cet aspect n'encourage pas l'investissement touristique.
- Même dans les régions du développement régional bénéficiant d'un large éventail d'incitations, les investissements touristiques sont faibles, voire quasi absents. Ceci s'explique par la faible accessibilité de ces régions, la faible qualité de l'infrastructure de base, la faible qualité des attractions culturelles et naturelles qui nécessitent des mises en valeur à vocation touristique, et une promotion institutionnelle basée essentiellement sur le balnéaire.

2.1.4 Effets d'entraînement sur l'économie tunisienne

Reconnu pour sa transversalité, le tourisme exerce un effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie Tunisienne. En se basant sur les chiffres de la comptabilité nationale de 2005, la consommation intermédiaire du secteur touristique représente 2,69% de la production totale.

L'analyse de la structure de la consommation intermédiaire montre la dépendance de certains secteurs de l'économie touristique. En effet, le tourisme consomme 10,65% de la production de l'industrie agro-alimentaire, 3,8% de la production agricole et de la pêche, 4,05% de la production du secteur du transport et des télécommunications. La consommation touristique de production du secteur du pétrole et du gaz représente 2,72% et 2,71% de celle de l'eau.

La production par l'agriculture et la pêche et l'industrie agroalimentaire a la plus grande part de la consommation par le secteur touristique avec 65,64%, suivie par le transport et les télécommunications avec 16,17% et l'énergie (Pétrole et Gaz) avec 5,54%.

L'analyse précédente montre l'importance du secteur touristique en tant que secteur catalyseur pour l'économie tunisienne. Toutefois, il convient de signaler que la dépendance de certains secteurs du tourisme tels que l'industrie agroalimentaire et, d'une manière indirecte, l'agriculture, représente un risque de non durabilité pour ces secteurs. Etant donné la forte exposition du secteur touristique tunisien à la conjoncture internationale, ces secteurs se trouvent aussi vulnérables.

2.1.5 Place de la Tunisie dans l'économie internationale et compétitivité

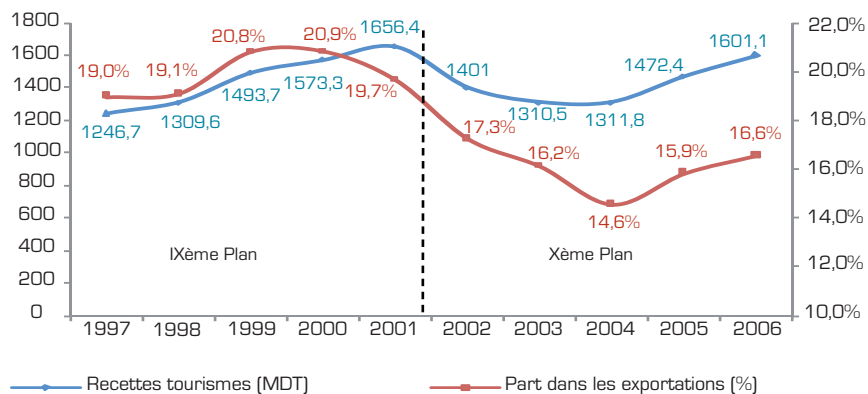
L'analyse de l'ancrage du tourisme dans l'économie internationale se fera à travers trois aspects : les recettes touristiques, les investissements directs étrangers et l'analyse de la compétitivité internationale de la Tunisie en comparaison avec ses principaux concurrents, à savoir, le Maroc, l'Égypte, la Turquie et la Croatie.

2.1.5.1 Les recettes touristiques

Les recettes touristiques (exprimées aux prix constants de 1990) sont passées de 1.246,7 millions de DT, en 1997 à 1.656,4 en 2001, enregistrant une forte hausse au cours IXème plan avec un taux d'accroissement annuel de 7,4%. Par contre, les recettes touristiques au cours du Xème plan, ont cru avec un taux de 3,8% pour passer de 1.401 millions DT à 1.601,1.

La part des recettes touristiques dans les exportations tunisiennes de biens et de services a représenté entre 19% et 20,9% au cours du IXème plan. Néanmoins, cette part a chuté au cours du Xème plan pour varier entre 14,6% et 17,3%. Cette baisse de part est expliquée par la conjoncture morose au début du plan et par la croissance des exportations des industries manufacturières.

RECETTES TOURISTIQUES ET PART DANS LES EXPORTATIONS DES BIENS ET DES SERVICES

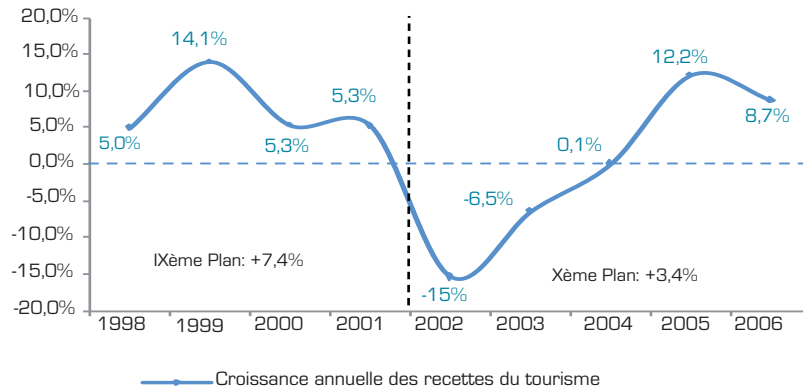


Source : Comptes de la Nation-INS / Calculs de l'auteur



L'évolution annuelle des recettes montrent aussi des fluctuations entre la croissance et la décroissance et entre une croissance à deux chiffres et une croissance plus modérée. Ceci représente un risque de non-durabilité dans la mesure où l'incapacité de générer des recettes constantes rend difficile le financement de l'exploitation des entreprises touristiques. Cette fluctuation et notamment la chute des recettes à partir de 2001 montre la forte dépendance du tourisme tunisien de la conjoncture internationale.

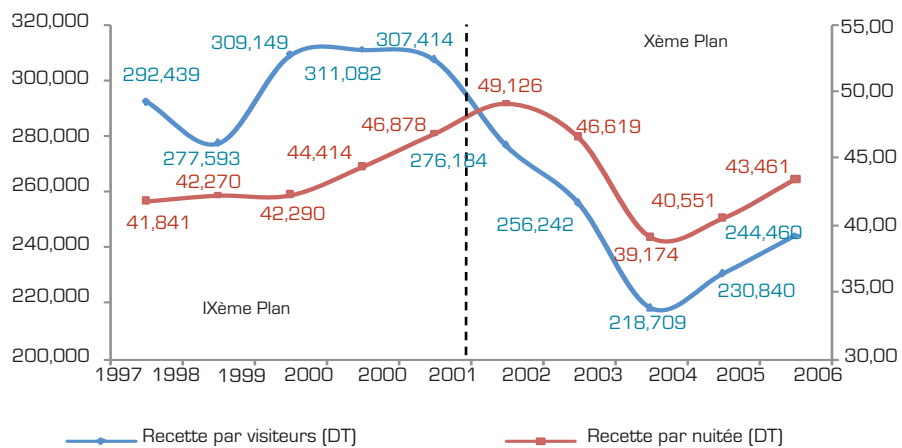
EVOLUTION ANNUELLE DES RECETTES DU TOURISME



Source : Comptes de la Nation-INS / Calculs de l'auteur

L'analyse des recettes touristiques (au prix constant 1990) par visiteur et par nuitée montrent la même tendance que les recettes touristiques globales. Paradoxalement, concernant les recettes par nuitée, l'année 2002 représente une année record avec 49,126 DT. Pour les recettes par visiteurs, elles ont enregistré une baisse depuis 2001 passant de 307 DT, en 2001, à 219 DT en 2004 et enregistrer par la suite une hausse, pour atteindre 244,460 DT en 2006, sans pour autant atteindre le niveau de 2001.

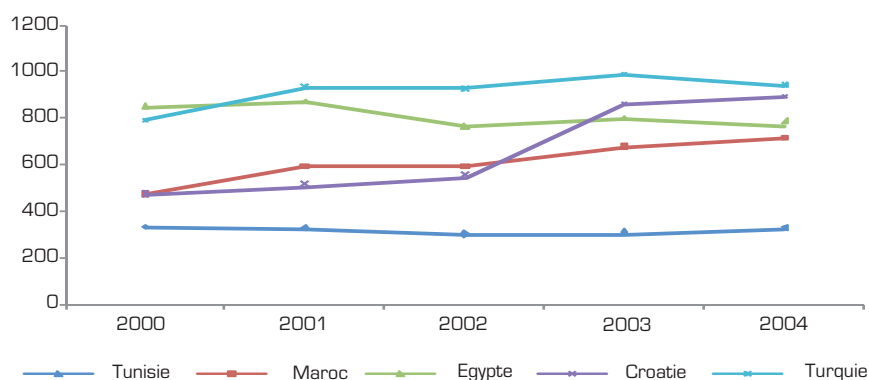
RECETTES TOURISTIQUES PAR VISITEUR ET PAR NUITÉE



Source : Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT / Comptes de la Nation-INS / Calculs de l'auteur

Comparées aux recettes touristiques par visiteur, exprimées en \$ courant, des principaux concurrents méditerranéens, la Tunisie affiche les recettes les plus faibles. Ceci peut être expliqué par un mauvais positionnement stratégique de la Tunisie, d'une part, par rapport à la concurrence et, d'autre part, par rapport à la demande internationale. Un autre facteur qui pourrait aussi expliquer ces performances faibles, est que le produit touristique tunisien est principalement basé sur l'hôtellerie et n'offre pas d'autres opportunités de consommation aux visiteurs.

EVOLUTION COMPARATIVE DES RECETTES PAR VISITEUR (\$ COURANT)



Source : Tourism Market Trends - OMT / Calculs de l'auteur

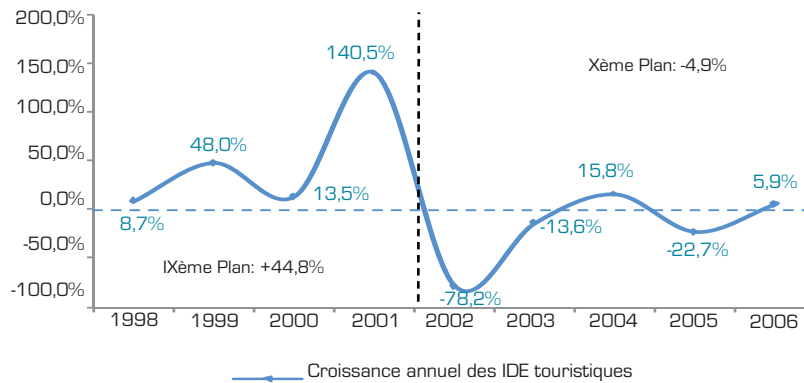
2.1.5.2 Les investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur touristique

Les investissements directs étrangers, dans le tourisme, restent faibles. Si, au cours du IX^{ème} plan, ils ont enregistré une hausse notamment en 2001, au cours du X^{ème} plan, la tendance a été à la baisse. Dans ce sens, la part des IDE touristiques a baissé de 14,4%, en 2001, à 0,4%, en 2006. Cette faible part en 2006 est expliquée par l'opération Tunisie Télécom et par les IDE réalisés dans le secteur de l'énergie.

L'évolution annuelle des IDE dans le tourisme montre une fluctuation sur la période de l'analyse avec des taux négatifs au cours du X^{ème} plan, synonymes de baisse des flux entrants au cours de cette période. Deux facteurs peuvent expliquer la baisse des IDE dans le tourisme. Le premier est la perte d'attractivité du secteur touristique tunisien pour les investisseurs étrangers en termes de rentabilité. Le deuxième facteur serait du au modèle économique adopté par un certain nombre d'hôteliers tunisiens, qui mettent en location directe ou en gestion pour compte leur hôtel, ce qui affecte d'une certaine manière l'investissement direct étranger, la maintenance des équipements reste du ressort du propriétaire tunisien.



EVOLUTION ANNUELLE DES IDE TOURISTIQUES



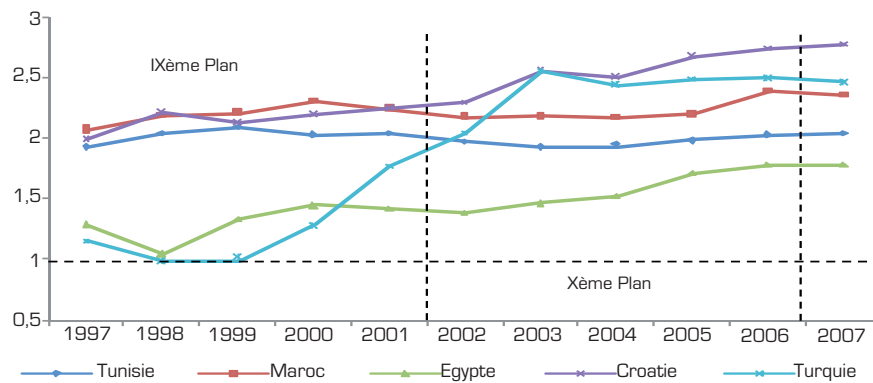
Source :Rapport Annuel BCT /Calculs de l'auteur

2.1.5.3 La compétitivité internationale du secteur touristique

Afin d'analyser la compétitivité de la destination tunisienne par rapport à ses principaux concurrents, l'on se base sur l'indicateur de compétitivité qui ramène la part relative des exportations du tourisme dans celles des services, pour la Tunisie, par rapport au même ratio pour une zone de référence, le monde. L'évolution de cet indicateur sur la période des IXème et Xème plans montre une légère baisse de compétitivité de la Tunisie par rapport à ces concurrents notamment le Maroc, la Croatie et la Turquie. L'Égypte, de sa part, ne cesse d'améliorer sa position compétitive et constitue, donc, une menace concurrentielle supplémentaire pour la Tunisie.

Tourisme Durable en Tunisie

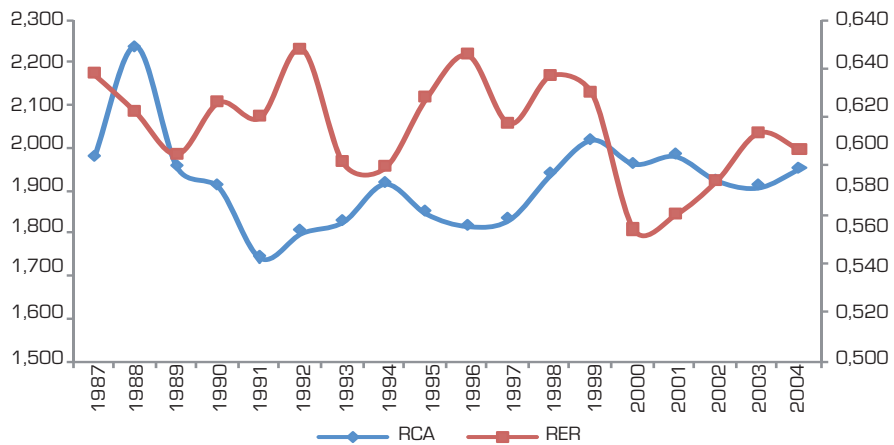
EVOLUTION DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA TUNISIE PAR RAPPORT À LA CONCURRENCE



Source :World Trade Statistics - OMC / Calculs de l'auteur

L'analyse de la compétitivité de la Tunisie montre qu'elle est dépendante de sa compétitivité-prix. En effet, comme le montre la figure suivante, l'avantage comparatif révélé et le taux de change réel évoluent, globalement, dans deux sens contraires. Une appréciation de la monnaie nationale implique une dégradation de la compétitivité de la Tunisie et vice versa. Ceci Etant, la base compétitive du tourisme tunisien reste une politique de prix. Le produit tunisien reste peu différencié et diversifié par rapport à la concurrence ce qui lui permettrait d'augmenter ses prix.

EVOLUTION DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DU TAUX DE CHANGE RÉEL



World Trade Statistics Database – OMC/World Development Indicators – World Bank
Calculs de l'auteur



En se basant sur le rapport du Forum Economique Mondial concernant la compétitivité touristique, pour les années 2008 et 2009, la Tunisie est mieux positionnée par rapport à ses concurrents, exception faite de la Croatie. Alors qu'elle était classée premier pays africain et arabe, en 2008, la Tunisie s'est classée en 6ème position parmi ces pays, en 2009.

EVOLUTION DU RANG DE LA TUNISIE PAR RAPPORT À SES CONCURRENTS SELON LE FORUM ECONOMIQUE MONDIAL

	2007	2008	2009	07/08	08/09
Tunisie	34	39	44	-5	-5
Maroc	57	67	75	-10	-8
Egypte	58	66	64	-8	+2
Croatie	38	34	34	+4	--
Turquie	52	54	56	-2	-2

World Economic Forum (méthodologie 2008, 2009 différentes de 2007, 2007 est présenté à titre indicatif)

Cette perte de compétitivité peut affecter la durabilité de l'activité touristique sur le long terme. En effet, l'analyse de la compétitivité touristique se fait suivant trois piliers, le cadre politico-légal du développement touristique, le climat des affaires touristiques et les ressources touristiques. Sur ces aspects, si la Tunisie est bien positionnée sur le premier pilier, elle l'est moins sur le deuxième et encore plus sur le troisième. La Tunisie est largement dépassée de point de vue attractivité naturelle et culturelle qui constitue les motivateurs clés de la visite d'une destination touristique.

RISQUES DE NON-DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

- L'offre touristique est principalement concentrée sur le balnéaire avec 85% de la capacité hôtelière et 92% des nuitées. La demande touristique adressée à la Tunisie reste concentrée sur la clientèle européenne avec 85% des nuitées réalisées par ce type de clientèle.
- Alors que l'on observe, à l'échelle internationale, la mise en place de stratégies d'intégration verticale et horizontale des différents opérateurs touristiques, l'on constate, en Tunisie, l'effritement de la chaîne de valeur touristique. Ceci amoindrit le pouvoir de négociation des opérateurs tunisiens et affecte donc leur rentabilité et leur compétitivité.
- Les différentes performances touristiques ont évolué d'une manière fluctuante contrairement à une logique de durabilité d'une croissance de l'activité modérée et soutenue sur le long terme.
- l'activité touristique tunisienne est caractérisée par la saisonnalité qui dégrade la qualité de l'expérience touristique des visiteurs et affecte l'exploitation et la rentabilité des unités hôtelières.
- La croissance de la valeur ajoutée du secteur a enregistré une évolution fluctuante sur la période des IXème et Xème plans ce qui représente un risque de non durabilité. Sur le IXème plan, a été inférieure à la croissance de l'économie tunisienne et légèrement supérieure à celle-ci au cours du Xème.
- Les investissements touristiques ont enregistré une baisse sur le Xème plan. Leur part dans la formation brute du capital fixe tunisien est décroissante sur la période de 1997-2006. Ceci est dû à la faible rentabilité, aux hautes barrières à l'entrée de nouvelles firmes (forte intensité capitalistique des entreprises touristiques), à l'orientation du développement du tourisme vers les zones balnéaires, classées zones classiques et donc ne bénéficiant pas d'incitations aux investissements et à la concentration des efforts marketing sur le produit balnéaire. La baisse de l'investissement ne favorise pas la création de l'emploi et la dynamisation de l'économie tunisienne.

- Les recettes touristiques ont oscillé sur la période 1997-2006. Les recettes par nuitée et par visiteur ont suivi la même tendance. Les recettes par visiteur ont enregistré une forte baisse entre 2001 et 2004 passant de 307 DT à 219 DT pour enregistrer une hausse jusqu'en 2006 pour atteindre 244 DT et donc sans atteindre la performance de 2001. Par ailleurs, comparée aux recettes par visiteur des destinations concurrentes de la Tunisie, ces recettes sont les plus faibles.
- En matière d'investissements directs étrangers, les performances du secteur touristique restent faibles si l'on considère la part du secteur qui n'a pas dépassé les 2,8% au cours de la période 2002-2006 signalant la faible attractivité du secteur touristique pour les IDE et donc sa faible compétitivité. L'intervention des opérateurs étrangers dans le secteur touristique reste concentrée sur la location des unités hôtelières sans considérer la maintenance des infrastructures touristiques.
- L'analyse de la compétitivité internationale montre que la Tunisie est en train de perdre sa position compétitive. Le Forum Economique Mondial classe la Tunisie mieux que ses concurrents directs. Toutefois, d'une année à une autre, la Tunisie est en train de voir sa compétitivité se détériorer aussi bien par rapport au classement général que par rapport aux pays africains et arabes.

2.2 La durabilité socio-culturelle

La durabilité socio-culturelle du tourisme tunisien est un facteur clé de la compétitivité de la destination à long terme. En effet, la mise en valeur et la promotion de la culture locale à travers le développement du tourisme culturel améliore l'attractivité de la destination de point de vue de la demande, la qualité de l'expérience touristique et les recettes touristiques tout en stimulant la création de nouveaux emplois. Assurer la durabilité sociale à travers la réduction de la pression sociale et la création d'emplois permanents dans le secteur tout en assurant des revenus pour les populations locales contribue à améliorer l'affinité des résidents pour le tourisme et leur hospitalité envers les touristes tout en assurant leur implication dans le développement touristique.

L'analyse de la durabilité socio-culturelle se fera à travers les aspects suivants : les emplois touristiques, la pression sociale, l'accès aux loisirs des résidents et le développement du tourisme culturel.

2.2.1 L'emploi dans le secteur touristique

Selon les estimations de l'ONTT en 2007, le tourisme emploie 94.291, d'une manière directe, et 282.873 d'une manière indirecte ; soit d'une manière globale 377.164 emplois. Les emplois et leur évolution est la



même que celles de la capacité en lit. En effet, les emplois directs et indirects sont calculés à partir d'un ratio établi par l'Organisation Mondiale du Travail depuis 1962 : 0,4 emploi direct et 2,5 emplois indirects par lit. Ces ratios ne tiennent pas compte de l'évolution de la demande et ne distinguent pas entre les différentes catégories d'hôtels et donc des exigences différentes de qualité de service. En se basant sur la méthodologie de l'Association Japonaise de la Coopération Internationale (JICA) et sur les chiffres du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, en 2004, l'emploi touristique global représente 443.460 soit 15,53% de l'emploi total en Tunisie. Suivant les estimations de l'ONTT, en 2004, et les résultats du RGPH 2004, la part de l'emploi touristique dans l'emploi total diffère selon les régions :

	Hammamet-Nabeul	Sousse -Kairouan	Djerba-Zarzis-Gabes
Emplois touristiques directs	17 932	15 739	19 865
Emplois touristiques indirects	53 796	47 217	59 595
Total emplois touristiques	71 728	62 956	79 460
Total emploi région (RGPH 2004)	241 408	303 551	197 645
Proportion de l'emploi touristique	29,7%	20,7%	40,2%

Source : RGPH 2004 - INS / Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT/Calculs de l'auteur

Ces résultats montrent l'importance du tourisme dans la création de l'emploi et dans le développement régional. Toutefois, ils signalent aussi des risques de non durabilité étant donné le caractère saisonniers de l'activité touristique et la forte dépendance des économies de ces régions du tourisme. Sur le plan qualitatif, en se basant sur l'enquête de l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications, menée en 2006, les emplois non-permanents dans le secteur touristique représentent 58%, les stagiaires et apprentis 8% alors que les permanents représentent seulement 34%, ce qui représente un risque de non-durabilité sociale et économique.

EMPLOIS TOURISTIQUES PAR CATÉGORIES D'HÔTEL ET PAR TYPE DE CONTRAT EN %			
	Permanents	Non-permanents	Stagiaires et apprentis
1 étoile	73	22	5
2 étoiles	41	55	4
3 étoiles	38	54	8
4 étoiles	31	61	8
5 étoiles	38	55	7
Villages de vacances	26	70	4

Source : Enquête 2006 - Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications

Tourisme Durable
en Tunisie

Par ailleurs, selon cette enquête, la catégorie des agents d'exécution représente 76% alors que des agents de maîtrise 16% et des cadres 8%. Sur la

base du taux d'encadrement (nombre de cadres ramené au reste de l'effectif), le taux, en Tunisie, représente 6,4%. Ce taux paraît assez faible et risque d'affecter la qualité des services hôteliers et donc la durabilité économique du tourisme.

EMPLOIS HÔTELIERS PAR CATÉGORIE HÔTELIÈRE ET SOCIO-PROFESSIONNELLE (EN %) ET TAUX D'ENCADREMENT (2006)

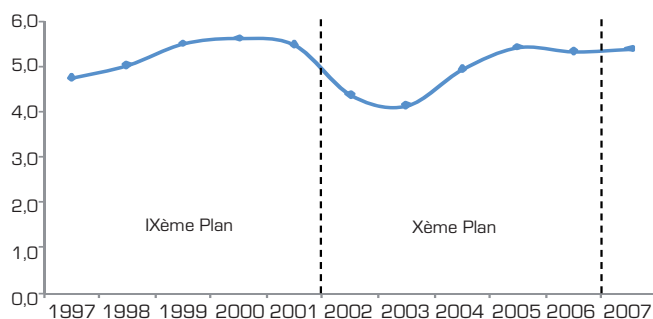
	Ag. Exécution	Ag. Maîtrise	Cadres	Tx Encadrement
1 étoile	79	13	8	8,7
2 étoiles	79	14	7	7,5
3 étoiles	78	16	6	6,4
4 étoiles	78	16	6	6,4
5 étoiles	76	18	6	6,4
Villages de vacances	85	10	5	5,3
Tunisie	78	16	6	6,4

Source : Enquête 2006 – Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications/Calculs de l'auteur

2.2.2 La pression sociale

L'analyse de la pression sociale est basée sur le ratio qui ramène les arrivées de touristes par rapport à la population. A l'échelle régionale, le ratio ramène les arrivées dans les hôtels par rapport à la population. Pour la Tunisie, la pression sociale est assez faible variant entre 4 et 6 touristes pour 10 habitants. Toutefois, ce résultat est à prendre avec précaution, car la répartition géographique du développement touristique est fortement concentrée dans les régions côtières. Il est donc plus intéressant de mener l'analyse à l'échelle régionale. A ce titre, l'on a retenu les trois principales régions côtières touristiques de la Tunisie avec un intérêt particulier pour la région de Gafsa-Tozeur.

PRESSION SOCIALE (TOURISTES POUR 10 HABITANTS)



Source : Tourisme Tunisien en Chiffres-ONTT /RGPH 2004-INS/Calculs de l'auteur

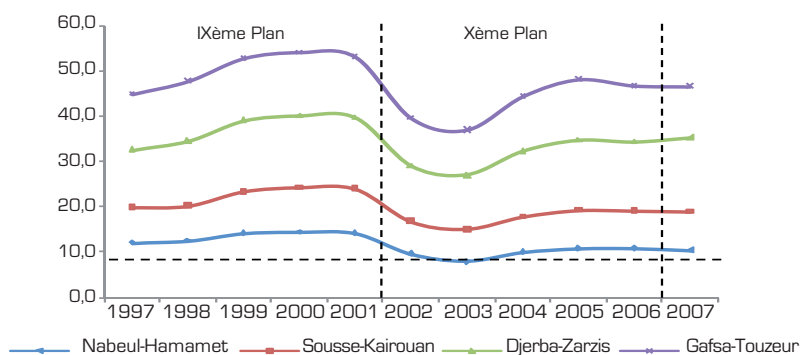


L'analyse par région montre une forte pression sociale qui risque d'affecter donc la durabilité sociale du développement touristique et la compétitivité de la destination Tunisie sur le long terme dans la mesure où :

- Une forte pression implique la congestion qui dégrade la qualité de l'expérience touristique des visiteurs ce qui risque d'affecter la compétitivité de la destination;
- La congestion implique dans certains cas l'exclusion des populations locales des infrastructures partagées avec les touristes.

La région Nabeul-Hammamet affiche le taux le plus faible de touristes par habitants. Néanmoins, la région de Djerba-Zarzis et de Gafsa-Tozeur affichent des taux très importants. Pour la région Djerba-Zarzis, il convient de signaler que ce taux risque d'être sous-estimé car la population de cette région inclut celle de Gabès alors que le tourisme est à l'état embryonnaire dans cette région. Dans cette région, le tourisme est fortement concentré dans l'Île de Djerba et à Zarzis; l'analyse par rapport ces deux régions afficherait des taux encore plus importants. Pour la région de Gafsa-Tozeur, le taux risque d'être sur-estimé dans la mesure où ces régions affichent des soldes migratoires négatifs importants.

PRESSIION SOCIALE PAR RÉGION TOURISTIQUE (TOURISTES PAR 10 HABITANTS)



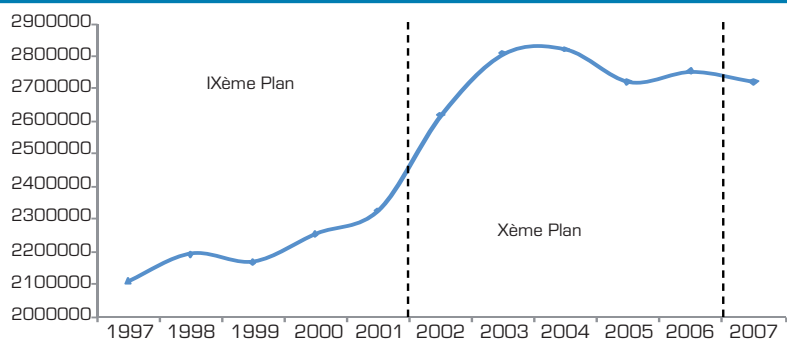
Source : *Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT / RGPH 2004 - INS / Calculs de l'auteur*

2.2.3 L'accès des résidents aux loisirs

Le seul indicateur qui nous permet d'analyser l'accès des résidents aux loisirs est les nuitées dans les hôtels. L'évolution des nuitées des résidents a enregistré une hausse modérée entre 1997 et 2001 évoluant avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,5%. La hausse des nuitées des résidents a enregistré une hausse spectaculaire au cours des trois premières années du IXème plan, pour baisser sur les dernières années. Intuitivement, la forme de la courbe est inverse à celle des nuitées des non résidents. La hausse enregistrée au début du Xème plan s'explique par la chute des

arrivées internationales et l'orientation des professionnels et de l'administration vers la demande locale. La baisse à la fin du Xème plan s'explique par la reprise du tourisme international sur la période 2004-2006. L'année 2007 a enregistré une baisse des nuitées des résidents de 1,1% par rapport à 2006.

NUITÉES DES RÉSIDENTS



Source : *Tourisme Tunisien en Chiffres-DNTT*

Par ailleurs, la part des résidents dans les nuitées reste faible bien que le revenu des habitants se soit amélioré sur les périodes d'analyse. Elle ne représentait que 7,1% en 1997 pour atteindre 7,5% en 2006 et 2007. Il convient aussi de tenir compte du fait que les tunisiens partent en vacances dans les différentes régions littorales avec pour mode d'hébergement la location chez l'habitant. Ces données ne sont pas disponibles ce qui nous permettrait d'analyser d'une manière convenable l'accessibilité des résidents aux loisirs.

2.2.4 La promotion du tourisme culturel

Située au cœur de la rive sud de la Méditerranée, la Tunisie a été touchée par des influences culturelles très variées. On y trouve donc de nombreux sites d'une grande richesse dont plusieurs sont inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, tels que les Médinas de Tunis, de Kairouan et de Sousse, Carthage, Kerkouan et El Jem. Le patrimoine culturel tunisien témoigne de différentes civilisations :

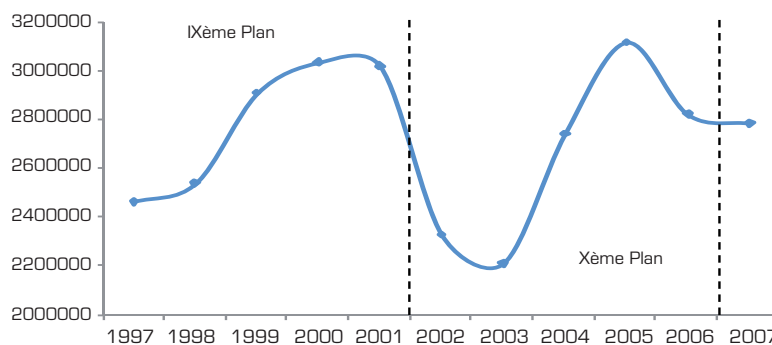
- Phénicienne punique (Carthage, Kerkouan)
- Romaine et byzantine (El Jem, Dougga, Sbeitla...)
- Berbère (Matmata)
- Arabo islamique (Tunis, Kairouan, Sousse, Mahdia, Sfax, ...)
- Coloniale française (Tunis)

Outre ce patrimoine archéologique, la Tunisie a su développer son offre en matière d'attractions culturelles qui ont pu attirer un bon nombre de touristes. Au cours de la période 1997-2001 les entrées ont évolué avec un taux de 5,2% alors qu'au cours du Xème plan (2002-2006) les



entrées ont évolué avec un taux de 4,9%. Les entrées en 2007 ont reculé avec un taux de -1,3%.

ENTRÉES ENREGISTRÉES DANS LES SITES CULTURELS



Source : *Tourisme Tunisien en Chiffres-DNTT*

Il convient de remarquer que l'évolution du nombre des visiteurs aux sites culturels a la même allure que les arrivées des touristes ce qui montre que ces visites sont des activités culturelles plus qu'un produit touristique à part entière.

LES RISQUES DE NON-DURABILITÉ SOCIO-CULTURELLE

- Outre sa contribution dans l'économie nationale, le tourisme contribue dans la création des emplois directs et indirects. L'analyse par région du secteur du tourisme le confirme davantage. Toutefois, cette forte contribution du secteur du tourisme dans l'économie globale représente un risque de non-durabilité dans la mesure où l'activité touristique est fortement conjoncturelle.
- L'emploi touristique est précaire et instable étant donné la saisonnalité de l'activité. Selon l'enquête de l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications, les permanents, dans les hôtels, représentent 34% de l'effectif, les non-permanents 58% et les stagiaires et les apprentis 8%.
- Le taux d'encadrement hôtelier reste faible en Tunisie avec 6,4% ; il risque d'affecter la qualité des services hôteliers et donc la durabilité économique de l'activité et ainsi la durabilité des emplois touristiques.
- La saisonnalité de l'activité touristique engendre la concentration spatio-temporelle des flux. La congestion implique la dégradation de la qualité de l'expérience touristique, d'une part, et génère un sentiment d'irritation et d'empathie, d'autre part.

- Bien qu'au niveau national elle reste faible, la pression sociale, au niveau régional, reste marquée notamment dans les principales régions touristiques. Ceci risque d'affecter la durabilité sociale et la compétitivité de la destination à long terme.
- La promotion du tourisme culturel, en quête d'inscrire le tourisme tunisien dans une logique de durabilité, reste au stade embryonnaire. Les entrées aux sites culturels a la même évolution que les arrivées aux frontières ou encore les nuitées. Ceci montre que les activités culturelles sont liées au tourisme balnéaire, ce qui représente un risque de non-durabilité culturelle et économique en termes d'attractivité et de positionnement stratégique.

2.3 La durabilité environnementale

Les impacts du tourisme sur l'environnement sont aussi bien positifs que négatifs. Les impacts positifs du tourisme résident dans la protection des sites naturels à travers leur mise en valeur et leur ouverture aux visiteurs, dans une logique de gestion durable, qui permet de générer les revenus nécessaires pour les travaux de conservation et à travers la promotion de l'écotourisme. Toutefois, les impacts négatifs du tourisme résident dans la pression exercée sur les ressources naturelles notamment le sol, l'eau et l'énergie.

2.3.1 Utilisation des ressources

Les ressources les plus touchées par le tourisme restent l'eau, l'énergie et le sol. Afin de satisfaire les besoins des touristes, l'utilisation de l'eau et de l'énergie est cruciale, notamment dans le tourisme balnéaire et principalement au cours de la haute saison. La sur-exploitation du sol et du littoral, dans le cadre du tourisme balnéaire et afin de répondre aux nouveaux besoins des touristes, est devenu un fait marquant du tourisme tunisien.

2.3.1.1 L'utilisation du sol et aménagement du territoire

A la naissance du développement du tourisme en Tunisie, la construction des unités hôtelières se faisait d'une façon linéaire le long du littoral. Pour réhabiliter et mettre en place les infrastructures nécessaires aux régions touristiques déjà lancées depuis les années soixante ainsi que pour éviter le gaspillage d'espace et la consommation des terres au détriment d'autres secteurs, l'Office National du Tourisme Tunisien (ONTT) a élaboré des plans d'aménagement détaillés pour ces régions (1974-1976) qui ont permis la délimitation de l'existant et l'organisation des implantations des unités hôtelières et para hôtelières à venir. Le même procédé a été fait à posteriori pour d'autres régions touristiques (zones de Monastir, Mahdia, etc.).

Actuellement, les nouvelles zones touristiques sont déterminées et délimi-



tées dans le cadre du schéma directeur de l'aménagement du territoire défini selon le code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme comme : « l'ensemble de choix, des orientations et des procédures fixés à l'échelle nationale ou régionale pour organiser l'utilisation de l'espace et même d'assurer notamment la cohérence dans l'implantation des grands projets d'infrastructures, d'équipements publics et des agglomérations »¹.

Les modèles d'aménagement pensés jusqu'ici ont concentré les infrastructures et superstructures touristiques dans des zones établies à l'extérieur des villes. Outre le fait qu'elles concentrent les impacts négatifs du tourisme dans l'espace, ces zones sont équipées des infrastructures de base nécessaires pour la gestion de tels impacts. Toutefois, Le développement du tourisme s'est accompagné par le développement de zones urbaines autour de celles touristiques. Les exemples marquants sont les zones de Hammamet Nord et de Hammam Sousse. La gestion des impacts de cette urbanisation ne sont pas pris en compte dans le développement des infrastructures de base dans les zones touristiques. Ceci implique des impacts environnementaux négatifs dépassant la capacité de charge des infrastructures développées engendrant des pressions environnementales dans les régions touristiques.

Par ailleurs, il convient de souligner que ces plans d'aménagement risquent d'affecter la durabilité du secteur touristique à plus d'un titre. D'abord, comme le souligne la Banque Mondiale (2003) l'aménagement touristique en Tunisie consiste plutôt à une opération de lotissement des terrains à céder pour les promoteurs touristiques. En plus, les plans d'aménagement pour les nouvelles zones touristiques semblent peu adaptés à une nouvelle clientèle intéressée par la destination, ses paysages, sa culture, ses coutumes et sa gastronomie ainsi que son mode de vie, que par seulement la beauté de ses plages et la clémence de son climat. En outre, ces plans limitent la consommation touristique et les opportunités de dépenses touristiques et donc les retombées économiques pour les populations locales.

2.3.1.2 Le littoral

Selon un rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et du Plan Bleu (2005), le tourisme et l'urbanisation liée au tourisme exerce des pressions sur le littoral. Ces pressions, prennent la forme d'érosion du littoral et de la pollution de l'eau de baignade suite au rejet des eaux usées traitées et des déchets.

L'érosion du littoral peut être expliquée par plusieurs raisons : le déficit en sédiment des cours d'eau suite à la construction de barrages, l'élévation du niveau de la mer et les aménagements en bord de mer. D'une part, les constructions à proximité du rivage atteignant les milieux dunaires jouent un

rôle d'écran empêchant le cycle de chargement/déchargement des plages entre la mer et la terre. D'autre part, l'aménagement des ports et de digues perturbent les courants littoraux et réduisent la protection naturelle des plages par la destruction des herbiers de posidonie.

En Tunisie, avant la promulgation du code de l'urbanisme en 1994, la gestion du littoral est faite à partir des délimitations du Domaine Public Maritime (DPM) instaurées par des décrets datant de la colonisation française. Ceci n'a pas empêché l'empiètement sur le DPM par quelques établissements touristiques.

La détermination des 5 zones touristiques prioritaires (Tunis Nord, Tunis Sud, Hammamet-Nabeul, Sousse Nord, Djerba et Zarzis) par le Décret 73-162 du 5 avril 1973, l'élaboration des plans d'aménagement relatifs à ces zones et des cahiers des charges règlementant l'implantation des unités hôtelières ont mis en place des repères de protection du littoral. Mais, ces mesures étaient insuffisantes pour atteindre cet objectif.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics ont procédé à la révision des anciennes limites du DPM en instaurant de nouvelles délimitations renforcées par la promulgation du code de l'urbanisme en 1994 qui a imposé un retrait par rapport à ces délimitations à savoir 25 m au minimum dans les zones déjà couvertes par un plan d'aménagement et 100 m au minimum pour les futures zones à aménager.

A cet égard, l'Agence de Protection et de l'Aménagement du littoral (APAL) a été créée pour veiller à l'application de ces mesures et gérer le littoral qui est la ressource principale du produit de base du tourisme tunisien (le tourisme balnéaire). Le développement de l'activité touristique s'est fait principalement au littoral avec 95% de la capacité hôtelière se trouvant sur les côtes et 92% des nuitées réalisées dans ces zones.

Plusieurs analyses environnementales du développement touristique dans les régions touristiques de la Tunisie ont été faites. Les études montrent, à titre d'exemple, que dans la région de Tabarka dont l'exploitation a commencé en 1992 des hôtels se sont construits dans les zones dunaires et pré-dunaires, ce qui est normalement interdit par les lois relatives au respect du Domaine Public Maritime. Par ailleurs, la pêche au corail commercial a fait reculer la présence des coraux de 30 à 100 mètres de fond.

Une étude menée à Djerba, Sousse et El kantaoui montre un recul des zones dunaires, une mauvaise couverture végétale, un recul des plages en aval des ports. Des reculs de 25 à 35 mètres de plage ont été observés à El Kantaoui depuis la fin des années 80 suite à la création du port de plaisance. A Djerba, les hôtels ont cherché à pallier au phénomène de l'érosion par des enrochements. Chaque année des rechargements artificiels sont



nécessaires. Toutefois, ceci n'a fait que déplacer le problème, sans pour autant le résoudre.

L'étude menée par le cabinet Ingénierie de l'Hydraulique, de l'Équipement et de l'Environnement (IHE) sur la «Vulnérabilité environnementale et socio-économique du littoral tunisien face à une élévation accélérée des niveaux de la mer dues aux changements climatiques et identification d'une stratégie d'adaptation» montre que le littoral tunisien enregistre 1.543 km de linéaire de côtes qui est stable alors que 127 km sont des côtes en recul, soit un taux de 7,6 % du linéaire côtier qui est érodé. L'analyse par tronçon de côte montre des taux importants pour les Golfs de Tunis (de Ghar El Melh à Dar Allouch) et de Hammamet (de Kélibia à Chebba) avec respectivement 17% et 15% de côtes en recul (le détail de cette analyse est synthétisé dans le tableau suivant).

LINÉAIRES DE CÔTE STABLE ET EN ÉROSION SUR LE LITTORAL TUNISIEN

Côte	Tronçon côtier	Linéaire total (km)	Linéaire stable (km)	Linéaire non stable (km)		Taux de côtes en recul
				Non protégé	Protégé par des ouvrages en dur	
Façade nord (frontières algériennes à Ras Ettarf)	Tabarka - Zouaraâ	45	43	2		2,8%
	Zouaraâ – Bizerte	170	127,2	2,8		
	Bizerte – Ghar El Melh	45	43,5	1,5		
Golf de Tunis	Ghar El Melh – Raoued	34	26	8		17%
	Raoued – Sidi Bou Said	19	14	5		
	Sidi Bou Said – Goulette	8	2		6	
	Goulette – Sidi Daoued	102	91		6	
	Sidi Daoued – El Haouaria	20				
	El Haouaria – Dar Allouch	27	19	8		
Façade Orientale (au nord de Ras Kaboudia)	Kélibia - Nabeul	60	58	2		15%
	Nabeul – Hammamet Sud	16	13	6,6		
	Hammamet Sud - Hergla	54	53,6	0,4		
	Hergla - Chebba	149	117	28,5	3,5	
Golf de Gabès	Chebba - Sfax	130	125	5		4,3%
	Les îles de Kerkennah	174	171,5	3,5		
	Le Fonds du Golf de Gabès	164	164			
	L'extrême Sud	332	319		13	
	Les côtes de Djerba	146	127,2	14,3	6,5	

Source : Ingénierie de l'Hydraulique, de l'Équipement et de l'Environnement (IHE)

Par ailleurs, afin de répondre au besoin de la demande ou encore afin d'assurer la viabilité économique de leurs unités, les hôteliers ont opéré des travaux d'extension qui consistent soit à l'adjonction d'une nouvelle capacité en lits soit à la création d'un centre de thalassothérapie ou d'un restaurant vue de mer. Ces extensions ont fait en sorte que les normes soient dépassées dans les meilleurs des cas de 10% (pour des raisons techniques ou esthétique) mais, dans d'autres cas, motivés par les gains potentiels, ce seuil a été largement dépassé pour empiéter sur le domaine public maritime.

L'occupation du littoral ne se limite pas aux hôtels. Des autorisations d'occupation temporaires sont aussi accordées pour développer l'offre touristique en équipements de plages (parasols) en équipements d'animation et de loisirs (bases nautiques) et de restauration (buvettes, restaurant-plages, ...). Le nombre des occupations temporaires n'a pas cessé de croître d'une année à une autre. Elles ont cru avec 5,5% sur la période 1997-2007. Bien qu'elles soient principalement faites de structure légère, la pression que peut exercer de telles occupations réside dans leur densité. A cet égard l'on propose de ramener le nombre d'autorisation des occupations temporaires sur les côtes tunisiennes. Afin d'affiner cet indicateur, il convient de souligner que la majorité des occupations temporaires se trouvent dans les zones urbaines du littoral. Il est aussi possible de calculer cet indicateur au niveau régional. Toutefois, dans le cadre de cette étude on se limitera au niveau national. Formellement, l'indicateur s'écrit :

$$OT \text{ par km de côte} = \frac{\text{Nombre d'occupations temporaires}}{(\text{taux de littoral urbanisé} \times \text{km de littoral})}$$

La moyenne nationale montre une évolution des occupations temporaires par km de côte de 1,3 en 1997 à 2,1 en 2007. La densité au niveau des principaux gouvernorats touristiques tels que Sousse, Nabeul et Médenine est largement supérieure à la moyenne nationale avec respectivement 4,7, 4,2 et 3,5. Le suivi de cet indicateur, principalement au niveau régional devrait conditionner le nombre des autorisations à accorder dans le futur afin de ne pas dépasser la capacité de charge.

Dans le cadre de la protection du littoral, la Tunisie a ratifié plusieurs accords et signé plusieurs protocoles dont celui de la gestion intégrée des zones côtières en 2008. Les principes de bases de ce protocole sont au nombre de 10 qui insiste sur la prise en compte des richesses naturelles des zones côtières dans les politiques de développement tout en adoptant une approche écosystémique, sur la bonne gouvernance faisant intervenir les différentes parties prenantes et insistant sur la coordination entre les différents acteurs concernés et sur la mise en place de schéma d'aménagement du territoire dans ces zones le plus intégré possible. Dans le contexte



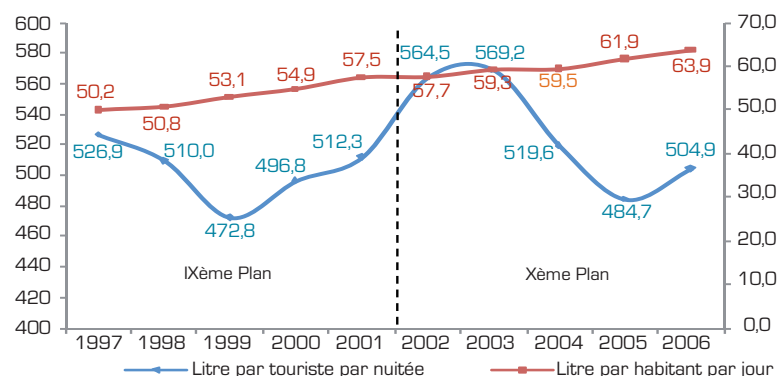
touristique, le protocole prévoit d'encourager les formes du tourisme durable tels que le tourisme culturel, le tourisme rural et l'écotourisme tout en réglementant ou interdisant des activités telles que la pêche de loisir, les diverses activités sportives et de loisir et la récolte de coquillage.

Le touriste d'aujourd'hui est de plus en plus préoccupé par la qualité environnementale telle que l'hygiène, la qualité des eaux de baignade et par les risques de santé. La forte urbanisation et la densité touristique dans les régions touristiques de la Tunisie (à l'île de Djerba, la densité touristique a atteint 1800 touristes par Km² par an selon le Plan Bleu 2003) ont contribué à la dégradation de la qualité de l'eau de baignade. Dans les régions touristiques aménagées, des efforts d'assainissement ont permis de réduire la dégradation de la qualité de l'eau de baignade. Ledit rapport cite l'exemple de la région de Tabarka où la construction d'une station d'épuration a permis de passer d'un taux de non-conformité des eaux de baignade (selon les normes de l'Union Européenne [UE] de 53% en 1988 à 0%.

2.3.1.3 L'eau

L'évolution de la consommation de l'eau par touriste par nuitée est assez importante dans le secteur touristique si on la compare à celle du ménage. Cette consommation a cru depuis 1999 pour enregistrer un pic de 569 litres par touriste par nuitée en 2003. Sur la période des deux plans, la consommation de l'eau a atteint des seuils largement au-delà de l'objectif stratégique fixé par la Tunisie qui est de l'ordre de 300 litres par nuitée.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE L'EAU



Source : Tourisme Tunisien en Chiffres-ONTT /RGPH 2004-INS
Annuaire Statistiques de la Tunisie -INS /Calculs de l'auteur

Tourisme Durable
en Tunisie

Consciente de cette pression sur une ressource assez rare, la Tunisie a mis en place un système de tarification progressif, mais, où les unités hôtelières sont appelées à payer le tarif maximum et à mener des campagnes de sen-

sibilisation auprès des professionnels et à l'échelle nationale. Ceci a permis de réduire la consommation de l'eau sur les années 2004 et 2005, sans pour autant atteindre l'objectif stratégique. En 2006, la consommation de l'eau a enregistré une hausse par rapport à 2005, soit une consommation de 505 litres. Il est, à ce niveau, intéressant d'analyser l'efficacité des politiques mises en place pour réduire la consommation de l'eau dans le tourisme.

Dans le cadre de l'économie de l'eau, le secteur touristique a recours à la réutilisation de l'eau usée traitée dans l'irrigation des golfs et des zones vertes. Outre l'utilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation, certaines chaînes hôtelières tunisiennes procèdent au dessalement de l'eau de mer et des eaux saumâtres par la méthode d'osmose inverse. Le cas de la chaîne El Mouradi est un exemple à suivre. Cette chaîne s'est dotée de 5 installations pour une capacité globale de 4700 m³ /jour, 8 hôtels de la chaîne bénéficient de cette opératio¹. Entre autre, pour l'irrigation des jardins de ses hôtels, la chaîne utilise l'irrigation par le système de goutte à goutte² informatisé qui permet de gérer au mieux la consommation d'eau et d'éviter le gaspillage.

Par un souci d'économie d'eau, certains hôtels ont recours :

- au rassemblement de l'eau pluviale qui sera utilisée dans l'irrigation et le nettoyage des sols.
- à l'utilisation du système d'économie dans les douches et les robinets ainsi que les chasses d'eau.
- à l'incitation de la clientèle à l'économie de l'eau à travers des autocollants collés dans les salles de bain.

Outre ces mesures, afin de minimiser la pression sur les ressources en eau conventionnelle, le secteur touristique a recours aux sources d'eau non conventionnelle. Ces ressources concernent la réutilisation de l'eau usée traitée et le dessalement des eaux saumâtres. Faute de données sur la consommation de l'eau produite par le dessalement des eaux saumâtres dans le secteur touristique, on peut utiliser l'indicateur relatif au taux relatif de consommation des eaux utilisées traitées dans le secteur touristique. Cet indicateur ramène la quantité d'eau utilisée traitée à la quantité d'eau potable consommées par le tourisme. A ce niveau, il faut souligner que la consommation d'eau utilisée traitée est enregistrée au niveau de l'irrigation des terrains de golf et des zones vertes. Les zones vertes sont développées aussi bien dans les communes touristiques que dans celles qui ne le sont

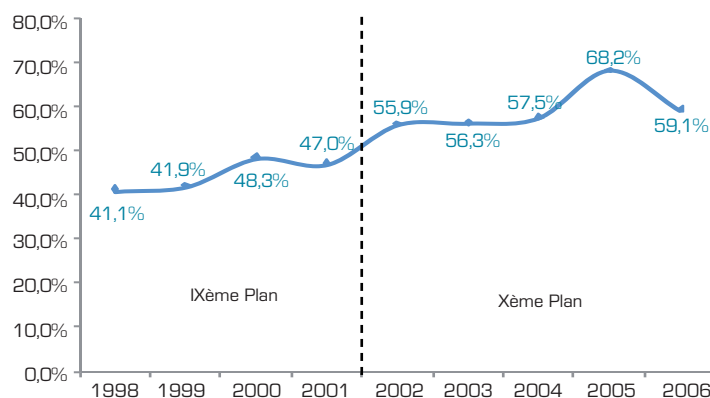
¹Abdelmajid Yezza, 2005, conférence sur « L'économie de l'eau dans le secteur touristique », communication n°8, p4

²Riadh Dridi Groupe Meublatex- El Mouradi : conférence internationale "l'environnement et l'économie dans une perspective de développement durable". CITET, GTZ du 14 au 16 Avril 1998, page 80



pas. De ce fait, cet indicateur serait à la fois sous-estimé du moment qu'il ne prend pas en compte la consommation de l'eau produite par les stations de dessalement et sur-estimé dans la mesure où il intègre la consommation de l'eau utilisée traitée dans l'irrigation de zones vertes situées hors des régions touristiques.

TAUX RELATIF DE CONSOMMATION DES EAUX USÉES TRAITÉES PAR LE SECTEUR TOURISTIQUE



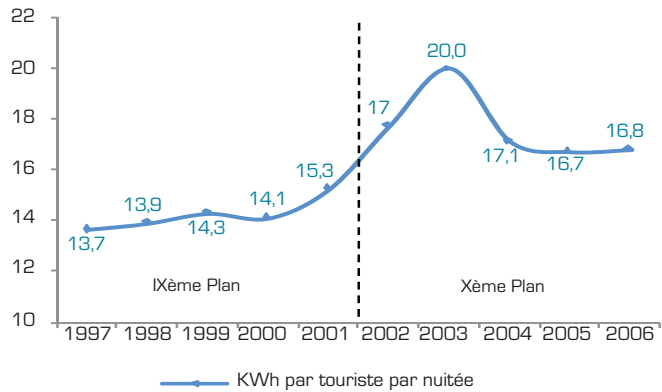
Source : *Annuaire Statistique de la Tunisie -INS, ONAS /Calculs de l'auteur*

Si l'indicateur est égal à l'unité, la consommation touristique d'eau est répartie de manière égale entre l'eau potable et l'eau utilisée traitée. La figure ci-haut montre que l'indicateur est inférieur à l'unité. Il est donc essentiel de doubler d'effort afin d'atteindre un indicateur dépassant l'unité où la consommation de l'eau dans le secteur touristique provient essentiellement des sources non-conventionnelles. Toutefois, il faut attirer l'attention qu'en termes d'évolution, l'indicateur montre que le recours aux eaux usées traitées dans le secteur touristique par rapport à l'eau potable s'améliore d'une année à une autre. Le taux a atteint 68,2% en 2005.

2.3.1.4 L'énergie

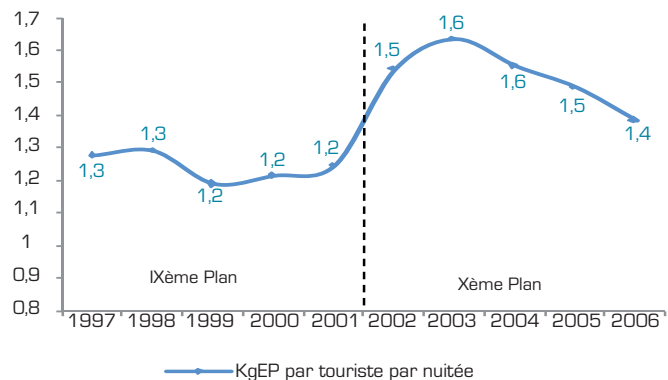
La consommation de l'électricité et du gaz par nuitée ont enregistré une hausse au cours du IXème plan et au début du Xème plan pour enregistrer par la suite une baisse. Paradoxalement, le pic de consommation de l'énergie est enregistré au cours des années 2002 et 2003 où l'activité touristique est en baisse. Ceci peut être expliqué par le fait que la plupart des unités hôtelières ont entrepris des travaux de rénovation lors de cette période.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE L'ÉLECTRICITÉ PAR NUITÉE



Source : *Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT / RGPH 2004 - INS / Annuaire Statistiques de la Tunisie - INS / Calculs de l'auteur*

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DU GAZ PAR NUITÉE



Source : *Tourisme Tunisien en Chiffres - ONTT / RGPH 2004 - INS / Annuaire Statistiques de la Tunisie - INS / Calculs de l'auteur*

La baisse enregistrée au cours de la fin du Xème plan peut être expliquée par les efforts de promotion des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, et de l'économie de l'énergie déployés par l'Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie et par l'administration du tourisme ainsi que la hausse des prix énergétiques. En plus, dans un souci d'économie d'énergie, les professionnels du tourisme contribuent activement dans cette action, peut être pour une raison principale de réduction de coût beaucoup plus que pour une raison environnementale. A cet égard, certains mécanismes sont utilisés dans ce sens :



- L'utilisation des lampes basse consommation.
- L'utilisation de nouvelles technologies pour la réduction de la consommation d'électricité telles que la Gestion Technique Centralisée qui permet de gérer au mieux l'éclairage et la climatisation à travers un système

informatisé et à partir d'un bureau.

- L'utilisation des cartes magnétiques à la fois comme clé de chambre et interrupteur afin d'éviter le gaspillage dans les chambres des unités hôtelières.
- Le recours aux énergies renouvelables et principalement l'énergie solaire pour le chauffage ou l'eau chaude sanitaire.

2.3.2 La pollution

Le tourisme exerce différentes formes de pollution ; les principales sont la pollution de l'eau, la production de déchets solides et la pollution esthétique. La pollution de l'eau et notamment celle de la mer suite au rejet des eaux usées a été traitée dans le cadre de l'analyse relative aux problématiques du littoral tunisien où nous avons souligné que ce problème est traité – à l'exception de la région du grand Tunis – depuis que chaque station touristique est équipée d'une station d'épuration.

La production de déchets est estimée¹ à 1 kg / touriste / nuitée, soit deux fois la moyenne nationale à savoir 0,5 Kg/habitant/jour. La production globale estimée pour le secteur touristique est de 28.110 Tonnes soit 2% de la totalité des déchets produits à l'échelle nationale. L'augmentation des quantités de déchets a fait en sorte que les décharges sauvages ont proliféré entraînant des impacts négatifs sur le milieu naturel et la qualité de vie.

En matière de pollution esthétique, Dégradation du paysage du littoral, suite aux zones touristiques étalées en longueur sur le bord de mer, à la construction de bâtiments et de barrières élevées qui ne s'harmonisent pas bien avec le paysage environnant. Plusieurs types de dégradation paysagère sont actuellement manifestes en Tunisie² :

- Réalisation d'immeubles hors d'échelle focalisant l'attention,
- Apparition dans des zones sensibles de styles industriels ou normalisés totalement étrangers aux traditions architecturales tunisiennes,
- Développement de la publicité le long des routes sous formes de panneaux gigantesques dans les plus beaux sites,
- Banalisation des centres des zones touristiques par un mobilier urbain hétérogène (publicité dans la zone de Matmata),
- Confinement des touristes entre les murs de ciment le long d'interminables voies sans vie menant à des hôtels de plus en plus lointains.

1. Suivant une estimation faite par les responsables de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE). Toutefois aucune étude n'a été faite dans ce sens.

2. Rapport d'expert n°4 par D. Bourgeois, étude COMET

2.3.3 Mécanismes de régulation et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles

Dans le cadre de la protection de l'environnement, la Tunisie a mis en place le système des études d'impact sur l'environnement qui est exigée pour chaque nouveau projet touristique. Ces études permettent d'évaluer l'impact des projets touristiques sur l'environnement naturel en termes d'occupation du sol, d'utilisation des ressources en eau et en énergie et en termes de production de déchets et de pollution. Toutefois, ce système souffre d'une limite majeure quand on considère la durabilité environnementale. En effet, ces études analysant l'impact du projet pris individuellement et n'intègre pas la qualité initiale de l'environnement afin d'estimer l'impact réel du projet. Dans ce sens, il convient de mettre en place des études stratégiques de l'environnement qui permettent d'évaluer l'impact cumulé des projets développés. Le résultat de ces études devraient être pris en considération dans les études d'impact environnemental des nouveaux projets. L'Observatoire Tunisien de l'Environnement et du Développement Durable pourrait aussi bénéficier des résultats de ces études dans le calcul des indicateurs du tourisme durable dans le souci de ne pas dépasser la capacité de charge des milieux.

Afin d'inscrire les professionnel dans une logique rationnelle d'utilisation des ressources naturelles et de réduction de la pollution et de valorisation des déchets, différents programmes ont été mis en place dont on cite le programme de mise à niveau environnementale. Ce programme est un processus structuré visant à améliorer en continu les impacts sur l'environnement et la gestion des ressources à travers un ensemble d'actions et mesures matérielles et immatérielles, réalisées par l'entreprise dans le but de se conformer aux exigences environnementales du marché et des touristes.

Par ailleurs, le Centre International des Technologies de l'Environnement en Tunisie (C.I.T.E.T) vient de lancer un éco-label tunisien destiné aux entreprises hôtelières. Outre cet écolabel, d'autres sont aussi mis à la disposition des entreprises hôtelières telles que l'application du pavillon bleu (2 hôtels appartenant à une chaîne internationale et 5 plages municipales) et de la clé verte (2 unités hôtelières). Entre autre, la certification ISO 14001 est aussi appliquée dans les unités hôtelières (5 hôtels sont certifiés ISO 14001).

Concernant les labels environnementaux, ils sont basés sur des critères spécifiques qui renseignent les managers de la destination sur les obligations environnementales auxquelles ils doivent répondre. Ils fournissent des critères de responsabilité environnementale pour les produits, les opérateurs et la destination touristique. Leur objectif est de créer une image environnementale responsable pour les différentes parties prenantes. Leur valeur est à débattre étant donné qu'il existe plusieurs initiatives environnementales avec différents critères, complexes parfois, et la plupart d'entre



elles sont méconnues par le grand public. En plus, plusieurs d'entre eux ne sont pas transparents puisqu'en absence de critères objectifs, les touristes trouvent des difficultés pour juger quel produit touristique ne dégrade pas l'environnement et quelle destination accorde le plus d'attention à la qualité de l'environnement.

2.3.4 Les changements climatiques

Les activités touristiques impliquent le déplacement des visiteurs à la fois à la destination et entre les régions de celles-ci. Ces déplacements nécessitent le recours à différents moyens de transport aériens et terrestres engendrant l'émission des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement planétaire.

Le Forum Economique Mondial avance que la contribution de l'industrie touristique au réchauffement planétaire suite aux émissions est relativement faible ; elle est de près de 5%. La grande part des émissions est accaparée par le transport aérien. Toutefois, la croissance du tourisme international et du nombre de passagers du transport aérien a suscité l'intérêt des décideurs et des parties prenantes intéressées par l'environnement. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (2007), la croissance annuelle de 4% des arrivées touristiques impliquerait une croissance des émissions de CO₂ de l'ordre de 152% d'ici 2035.

Dans le contexte tunisien, les touristes sont principalement européens et pratiquent des excursions lors de leurs séjours en Tunisie. Ceci peut être explicité par plusieurs indicateurs. Les arrivées aux frontières par voie aérienne représentent 63,27% et par voie terrestre 35,19% en 2006. En plus, les nuitées des circuits, en 2006, sont de l'ordre de 1.438.097, soit 4% des nuitées globales. En outre, l'on comptabilise plus que 3 millions d'entrées aux sites culturels réalisées entre les circuits et les excursions d'une journée. Par ailleurs, l'on constate que le parc roulant des agences de voyage ne cesse de croître passant de 59.517 sièges en 2001 à 60.948 en 2007.

L'intensité des déplacements implique l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre qui causent le réchauffement planétaire. Toutefois, il est important de signaler que ce phénomène n'est pas local mais global.

Le réchauffement climatique représente un risque de non-durabilité pour le tourisme tunisien. En effet, les conséquences sont l'élévation du niveau de la mer, la submersion des plages et de l'infrastructure très proche de la mer ainsi que l'augmentation des températures rendant les visites, les circuits et les excursions très difficiles.

L'impact des changements climatiques devrait être plus important dans les zones dont le littoral est déjà dégradé. Des études récentes sur « la délimi-



tation du domaine public maritime en prévision d'une élévation accélérée du niveau de la mer » et sur « la vulnérabilité environnementale et socio-économique du littoral tunisien face à une élévation du niveau de la mer due aux changements climatiques » montrent que suite, à une élévation estimée à 50 cm du niveau de la mer, le taux de submersion diffère selon les régions et leurs caractéristiques géomorphologiques. Sous cette hypothèse, certaines zones lagunaires seront annexées à la mer et certaines zones humides verront leur superficie réduite.

L'étude sur « la délimitation du domaine public maritime en prévision d'une élévation accélérée du niveau de la mer » a étudié les atteintes observées au littoral tunisien dans les principales zones touristiques tout en analysant les vulnérabilités potentielles suite à une élévation accélérée de 50 cm à la fin du 21^e siècle. Les principaux résultats pour les zones existantes et les zones projetées sont synthétisés dans le tableau suivant.

ZONES TOURISTIQUES EXISTANTES

Zone touristique	Atteintes observées	Vulnérabilité
Tunis Nord (Raoued-Gammarth)	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition du premier alignement dunaire • Erosion marine 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible risque de submersion marine • Accentuation de l'érosion marine qui pourrait condamner les plages
Tunis Sud	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation et recul du trait de côte 	<ul style="list-style-type: none"> • Erosion marine accélérée • Zones basses submergées
Hammamet	<ul style="list-style-type: none"> • Erosion marine dans le secteur touristique de Hammamet 	<ul style="list-style-type: none"> • Accélération de l'érosion • Risque de submersion
Sahel	<ul style="list-style-type: none"> • Problème d'érosion entre El Kantaoui et Sousse avec recul du trait de côte • Certains signes d'érosion dans la partie occidentale de la zone touristique de Skanès 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque d'accentuation de l'érosion marine • Mêmes menaces observées actuellement à Djerba
Djerba	<ul style="list-style-type: none"> • Erosion en cours et disparition locale des plages touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de disparition des plages naturelles même avec un scénario de 0,38m d'élévation du niveau de la mer • Disparition des plages naturelles sur un linéaire de côte équipé d'hôtels long de 25 Km

ZONES TOURISTIQUES PROJÉTÉES AU COURS DU XIÈME PLAN			
Zone touristique	Caractéristiques	Composantes	Vulnérabilité
Sidi Salem (Bizerte)	<ul style="list-style-type: none"> • 23 Ha • 1.200 lits 	<ul style="list-style-type: none"> • Hôtels de 200 à 600 lits • Unités de tourisme résidentiel • Centres d'animation 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité faible
Bekalta (Monastir)	<ul style="list-style-type: none"> • 100 Ha • 5.000 lits 	<ul style="list-style-type: none"> • Hôtels 400 à 600 lits • Unités de tourisme résidentiel • Centres d'animation 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes d'érosion
Ghedhabna (Mahdia)	<ul style="list-style-type: none"> • 950 Ha • 20.000 lits 	<ul style="list-style-type: none"> • Hôtels de 450 à 800 lits • Unités de tourisme résidentiel • Deux golfs • Une marina • Une cité sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Accentuation de l'érosion causée par la Marina
Gabès	<ul style="list-style-type: none"> • 324 Ha • 10.000 lits 	<ul style="list-style-type: none"> • Hôtels de 300 à 650 lits • Unités de tourisme résidentiel • Un golf • Un parc d'attraction 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité faible
Lella Hadhria (Djerba)	<ul style="list-style-type: none"> • 370 Ha • 6.500 lits 	<ul style="list-style-type: none"> • Hôtels de 400 à 650 lits • Unités de tourisme résidentiel • Une marina • Un golf 	<ul style="list-style-type: none"> • Erosion marine accentuée • Risque de submersion de la zone • Perte du cordon séparant la sebkha et la mer • Perte de terre dans les zones de marais
Zouraâ (Tabarka)	<ul style="list-style-type: none"> • 100 Ha • 5.000 lits 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité hôtelière de 3.000 lits • Offre résidentielle de 2.000 lits • Réseau de pôles d'activités écotouristiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité faible
Sidi Founkhal (Kerkennah)	<ul style="list-style-type: none"> • 90 Ha • 3.000 lits 	<ul style="list-style-type: none"> • Hôtels de type village de vacances • Unités de tourisme résidentiel 	<ul style="list-style-type: none"> • Entourée de zones submergées la zone serait sur une petite île
Korbus	<ul style="list-style-type: none"> • 1.300 Ha • 6.000 lits 	<ul style="list-style-type: none"> • Stations thermales • Hôtels • Centres résidentiels • Centre sportif • Un golf 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de déclencher une érosion marine
Lella Meriem – Lella Hlima (Zarzis)	<ul style="list-style-type: none"> • 300 Ha • 27.000 lits 	<ul style="list-style-type: none"> • Hôtels de 250 à 1.200 lits • Unités de tourisme résidentiel • Un golf • Une Marina 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de déclencher une érosion marine

Les zones touristiques retenues sont celles figurant dans la brochure relative aux « Nouvelles stations touristiques: opportunités d'investissements » publiée par l'Agence Foncière Touristique (édition 2007)

2.3.5 La promotion de l'écotourisme

La situation géographique de la Tunisie confère à ses écosystèmes une large interdépendance avec l'ensemble de la région méditerranéenne et saharo-indienne. Le pays riche en contrastes, englobe de vastes zones montagneuses au Nord et à l'Est, bien arrosées elles constituent le prolongement ultime des Atlas tellien et saharien du Maghreb, ce dernier étant le château d'eau de la Tunisie. C'est aussi un pays de hautes steppes arides drainées par des oueds endoréiques et des basses steppes semi-arides côtières s'achevant par un littoral bas, peu accidenté et se prolongeant en mer par une vaste plate-forme continentale. Sa zone saharienne abrite les Chotts, vastes lacs naturels de sel, situés parfois au dessous du niveau de la mer, le grand Erg Oriental ainsi que le Dhahar où s'enfoncent les oueds, se termine par un gigantesque talus qui s'étend entre Matmata et la frontière libyenne. Enfin la Jeffara est une plaine littorale, peu accidentée parsemée de petites collines et de petites sebkhas, l'île de Djerba en est un fragment.

De la diversité des écosystèmes découle une mosaïque très diversifiée de paysages et d'habitats naturels. Sur le plan de la biodiversité, le pays recèle également une richesse remarquable : en effet, la Tunisie compte en 2009 environ 7212 espèces végétales et animales.

Cette richesse a justifié l'établissement d'un grand nombre d'aires protégées (8 parcs nationaux et 20 réserves naturelles) gérées actuellement par la Direction Générale des Forêts. La liste ci-dessous devra être incessamment revue à la hausse (création imminente d'autres parcs nationaux et réserves, zones sensibles littorales, aires protégées marines et côtières).



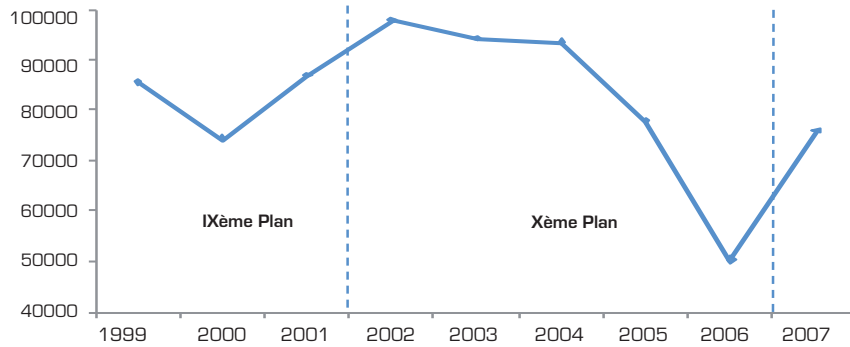
		Localisation
Réserves Naturelles	Ain Cherchira	Kairouan
	Ain Zana	Jendouba
	Djebel Bou Ramli	Gafsa
	Djebel Khroufa	Béja
	Djebel Serj	Siliana
	Djebel Touati	Kairouan
	Ettella	Kasserine
	Ile de Chikly	Tunis
	Ilots de Kneïss	Sfax
	Khchem El Kalb	Kasserine
	La Grotte des chauves-souris	Nabeul
	Majen Djebel Chitane	Bizerte
	Sebkhet El Kalbia	Sousse

	Jardin des Plantes	Tunis
	Ile de la Galite	Bizerte
	Oued Dkouk	Tataouine
	Djebel Bint Hamed	Jendouba
	Djebel essedine	Kef
	Ethalja	Gafsa
	Tourbière de Dar Fatma	Jendouba
Parcs Nationaux	Ichkeul	Bizerte
	Bou Hedma	Sidi Bouzid/Gafsa
	Chaambi	Kasserine
	Boukornine	Ben arous
	Iles Zembra et Zembretta	Nabeul
	El Feïdja	Jendouba
	Djebil	Kebili
	Sidi Toui	Médenine

En plus avec un seul parc inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, ceci a valu à la Tunisie la 95ème place en matière de ressources naturelles dans le cadre du rapport sur la compétitivité des destinations touristiques du Forum Economique Mondial (2009) une place en moins par rapport à 2008. D'autres parcs et réserves naturelles sont en cours de programmation. Leur nombre total est de 16, avec 9 parcs nationaux et 07 réserves naturelles. La superficie totale des aires protégées représenterait alors 7% de la superficie totale de la Tunisie.

L'analyse des entrées aux parcs nationaux (Ichkeul, Bou Kornine, Châambi et Bouhedma) montre une faible fréquentation des sites naturels. En effet, le nombre ne dépasse pas les 100.000 au meilleur des cas. Sur la période du Xème plan, le nombre des visiteurs a considérablement chuté passant de 97.991, en 2002, à 50.323 en 2006. Le début du XIème plan a enregistré une hausse avec 75.828.

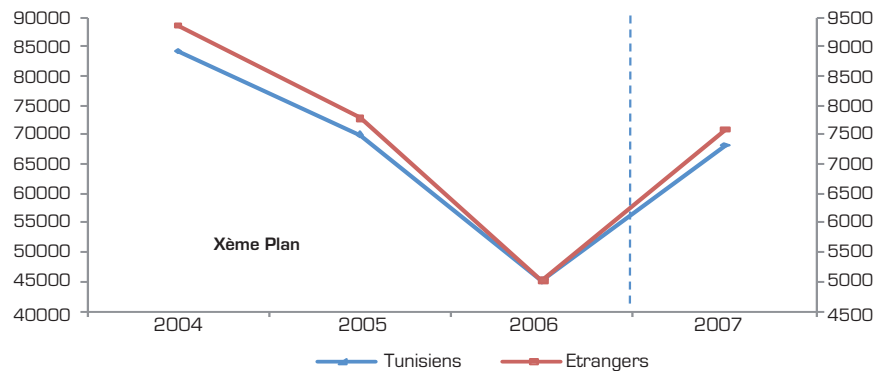
EVOLUTION DES ENTRÉES AUX PARCS NATIONAUX



Source : Direction Générale des Forêts, MARHP - OTEDD

L'analyse de la structure des entrées aux parcs nationaux montre la nette dominance des tunisiens par rapport aux étrangers. En effet les visiteurs tunisiens représentent 90% sur la période 2004-2007. Le type des visiteurs étrangers se réduit, le plus souvent, aux chercheurs et universitaires. On pourrait également citer quelques groupes de touristes « balnéaires » qui font de temps en temps un détour par les parcs nationaux. La fréquentation des visiteurs tunisiens est principalement motivée par l'activité récréative dans les zones naturelles dont la valeur n'est pas réellement comprise, et dont la fragilité n'est pas souvent respectée.

STRUCTURE DES ENTRÉES AUX PARC NATIONAUX



Source : Direction Générale des Forêts



En dépit de la diversité des espaces naturels et de la qualité qu'ils présentent, l'activité écotouristique est restée marginale et négligée. Dans ce sens, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à travers la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie a élaboré

une panoplie de circuits écotouristiques thématiques. Ces circuits tracent l'itinéraire entre les différents sites représentant des caractéristiques naturelles assez semblables. En outre, ces circuits mettent en valeur la culture locale qui existe auprès du site à visiter. Ces circuits sont :

- Circuit « Le chemin de l'eau de Zaghuan à Carthage »
- Circuit « Mémoire de la terre, du désert et des oasis »
- Circuit « Les forêts »
- Circuit « L'olivier »
- Circuit « Les îles tunisiennes »
- Circuit « Les villes andalouses »

Toutefois, il convient de souligner que ces circuits sont de nature écologique plutôt qu'écotouristique. En effet, ces circuits font la promotion des potentiels écologiques des différents sites. La composante touristique en matière d'hébergement et de transport est absente. Ces circuits peuvent être commercialisés auprès des associations de protection de la nature et promu dans les campagnes de sensibilisation des tunisiens pour la protection de la faune et de la flore.

Sur le plan touristique, il est à noter que l'effort déployé par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable constitue, pour les professionnels du tourisme, des économies de coûts de transaction liés à la recherche concernant les attractions naturelles et leurs spécificités écologiques. Afin de concrétiser ces circuits, il convient de :

- Trouver un consensus entre le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le Ministère du Tourisme et la Direction Générale des Forêts sur le mode d'hébergement à développer qui répondrait aux attentes de la demande écotouristique internationale et qui réduirait l'intensité d'utilisation des sites. Cet hébergement est à développer à proximité ou dans les sites et parcs nationaux (écolodges, lits sous tente, centre de camping...).
- Promouvoir ces circuits auprès des professionnels du tourisme principalement les agences de voyages réceptives.

Une étude récente sur la stratégie de promotion de l'écotourisme en Tunisie montre que cette activité se caractérise par :

- Un potentiel naturel et culturel avéré avec 14 sites avec un très fort potentiel écotouristique et 16 sites avec un fort potentiel écotouristique pouvant proposer des activités d'observation de la nature, de trekking, de randonnées équestres, etc. ;
- L'existence d'initiatives individuelles ou collectives toutefois, celle-ci ne sont pas intégrées dans une logique de développement local ;
- Des barrières culturelles émergeant des divergences des niveaux de sen-

sibilisations des différents acteurs intervenant dans le processus de développement de l'écotourisme ;

- Méconnaissance des marchés et faibles efforts de promotion. L'étude souligne plusieurs lacunes dans l'offre tunisienne :
 - Insuffisance et inadéquation des infrastructures et des aménagements ;
 - Absence de guides qualifiés contribuant à l'enrichissement de l'expérience écotouristique ;
 - Faible valorisation des produits de terroir ;
 - Faible proximité entre les écotouristes et les populations locales pour un meilleur partage des cultures ;
- Absence d'un cadre réglementaire.

Cette étude propose une stratégie de promotion qui tourne autour de quatre axes :

- Reconnaître l'écotourisme comme une activité touristique à part entière ;
- Lever les contraintes administratives et réglementaires au développement des projets privés ;
- Appuyer la mise en place de moyens de financement adaptés aux projets privés d'écotourisme ;
- Assurer sur les budgets publics la réalisation en temps voulu des infrastructures, équipements et services publics en complément et en appui aux projets privés.

LES RISQUES DE NON-DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- La concentration de l'activité touristique sur le littoral (85% de la capacité hôtelière et 92% des nuitées) exerce des pressions sur le littoral sous forme d'érosion (Djerba, Sousse, El kantaoui, Tabarka) et de pollution de l'eau de mer (Cap Gammarth). Ceci représente un risque de non-durabilité de l'activité touristique et affecte la compétitivité touristique à long terme.
- Les changements climatiques affectent non seulement le tourisme balnéaire, suite à l'élévation du niveau de la mer et l'érosion des plages mais aussi les activités touristiques pratiquées par les visiteurs à l'échelle de la destination, suite à l'augmentation de la température.
- La nature balnéaire du tourisme tunisien et son caractère saisonnier exercent des pressions sur les ressources naturelles notamment l'eau et l'énergie. La consommation de l'eau bien qu'elle ait chuté lors des dernières années suite à la tarification de la SONEDE reste largement supérieure à l'objectif stratégique de 300 litres par nuitée que



s'est fixée la Tunisie. La Consommation de l'énergie par nuitée reste croissante sur la période 1997-2006.

- Dans le cadre du développement du tourisme durable en Tunisie, le développement de l'écotourisme reste au stade embryonnaire. Malgré la richesse paysagère et naturelle de la Tunisie et l'institution de plusieurs aires protégées, l'activité écotouristique reste limitée aux chercheurs et assimilée à des activités récréatives par la clientèle nationale.

3 Les orientations stratégiques du tourisme durable en Tunisie

L'analyse de la durabilité du secteur touristique en Tunisie a fait ressortir des menaces qui risquent d'affecter la pérennité de l'activité touristique. Ces risques de non-durabilité touchent les différentes dimensions économique, sociale et environnementale.

Afin d'inscrire le tourisme tunisien dans une logique de durabilité, il est question d'élaborer une stratégie de développement touristique qui assure une rentabilité économique mais qui soit en cohésion avec son environnement socio-culturel et naturel.

Cette stratégie tourne autour de 8 axes :

- Mise en place d'un système de veille stratégique.
- Diversification du produit touristique.
- Concevoir un plan d'aménagement favorisant la durabilité du secteur.
- Consolidation et diversification des canaux de commercialisation.
- Création d'une image indépendante de la Tunisie Balnéaire.
- Conservation et mise en valeur des ressources naturelles et culturelles à potentialité touristique.
- Utilisation rationnelle des ressources nécessaires pour le tourisme.
- Développement de la formation professionnelle spécifique.

3.1 Mise en place d'un système de veille stratégique

Dans un contexte de globalisation où la concurrence devient de plus en plus rude la Tunisie doit mettre en place un système de veille stratégique qui permet de suivre les mutations de la demande touristique internationale, ses besoins et ses attentes ainsi que la concurrence aussi bien de proximité que lointaine. Cette connaissance de marché permet de mieux positionner la destination sur ses segments cibles, d'élaborer les stratégies de développement touristique adéquate et d'allouer, d'une manière efficace et efficiente

les ressources de la Tunisie qui sont assez rares, afin d'améliorer sa compétitivité à long terme.

3.2 La diversification du produit touristique

L'analyse de l'activité touristique a fait ressortir que le produit tunisien est principalement balnéaire. Le saharien, le golf, la thalassothérapie, la plaisance, le culturel et l'écotourisme restent des activités de loisirs et de découverte. Ceci a fait en sorte que l'activité touristique soit saisonnière. S'agissant des composantes des produits, elles restent peu développées et concentrées sur une offre d'hôtellerie à caractère international.

Dans ce contexte, il est important de diversifier le produit touristique ainsi que ses composantes. Au niveau du produit, les différentes études de développement stratégique de la JICA et de la Banque Mondiale préconisent le développement des produits de niches qui contribue à la création de la valeur ajoutée, tels que le saharien, le golf, la thalassothérapie et le tourisme culturel. Dans une logique de durabilité, il est plutôt nécessaire d'insister sur le saharien, le tourisme culturel, l'écotourisme et l'agritourisme.

Le développement de tels produits, ont une significativité économique importante puisqu'ils répondent aux besoins du nouveau touriste plus instruit et plus actif, leur durée du séjour est assez importante, ce qui se traduit par une consommation touristique plus importante et dont les retombées concernent, d'une manière directe, les populations locales et permettent de réduire la saisonnalité de l'activité touristique. Outre l'importance économique, ces types de produits touristiques contribuent dans la conservation et la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles ce qui contribue à la durabilité sociale et environnementale du développement touristique.

Les attentes relatives à l'hébergement sont différentes par rapport à l'hôtellerie classique développée jusqu'ici. L'offre en matière d'hébergement, comme l'a déjà préconisée la Banque Mondiale (2003), devrait être spécifique au produit développé. Certains exemples sont développés dans ce qui suit :

- Dans le cadre du tourisme culturel, l'offre hôtelière devrait donc consister en hôtels de charme avec une capacité restreinte offrant un niveau de confort et de prestation élevé et dont l'architecture est pittoresque. Dans ce sens, l'architecture des hôtels pourrait s'inspirer de celle des monuments phares des sites archéologiques de la région ou de l'architecture des différentes civilisations qui se sont succédées dans la région de leur implantation.
- Pour l'écotourisme, l'hébergement consiste à l'implantation de centres de camping, de chalets, d'éco-lodges ou d'auberges. Ces structures devront être bien insérées dans leur milieu naturel, favorisant la protec-



tion de l'environnement contre toute forme de pollution (air, eau, déchets, esthétique) et utilisant les énergies renouvelables disponibles (solaire et photovoltaïque).

- Dans le cadre de l'agritourisme, l'hébergement peut prendre la forme d'accueil chez l'agriculteur (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, gîtes à thème, fermes auberges, fermes découvertes, etc.) ; réaménager les anciennes fermes coloniales et créer en parcours touristiques adaptés l'hôtellerie rurale ; l'hôtellerie de plein air (camping, aires naturelles, habitat léger, etc.) ; etc.

Concernant les composantes du produit, le touriste d'aujourd'hui est actif dans la mesure où il cherche à découvrir une destination et non plus passer les vacances au sein de l'hôtel. Il est donc nécessaire de développer l'animation, principalement culturelle et artistique, et la restauration basée sur la gastronomie régionale ou locale offrant des produits de terroir.

Il est important à ce niveau de souligner que la Banque Mondiale a insisté sur la régionalisation des destinations touristiques. Ceci veut dire que les produits touristiques à développer doivent tenir compte des spécificités régionales et miser sur leurs potentialités. Ceci permet de différencier les régions entre elles et d'augmenter le taux de retour ainsi que les revenus touristiques.

3.3 Concevoir un schéma d'aménagement favorisant la durabilité du secteur

Bien qu'il existe un large éventail d'espaces réservés aux parcs naturels et à la conservation du patrimoine archéologique, aucun aménagement favorisant la découverte et la valorisation desdits parcs et patrimoine n'a été réalisé. Il n'y a pas eu non plus de programmes d'intervention importants de la part du Ministère du Tourisme à l'instar de ce qui a été fait dans des zones dites touristiques.

Il est vrai que les plans d'aménagement à adopter doivent être différents de ceux conçus jusqu'à maintenant. Les produits touristiques à développer sont du type éclaté et non concentré. Le développement du tourisme culturel, de l'écotourisme, du tourisme saharien et de l'agritourisme insistent à la fois sur la préservation et la mise en valeur des sites naturels et culturels mais aussi sur l'interaction des touristes avec la population locale comme composante principale de ces produits.

- Des aménagements en profondeur sont à effectuer autour des sites d'intérêt historique et archéologique, intégrant les services d'accueil de base, et prévoyant d'autres espaces pour exposer les ouvrages d'artisanat, les produits de terroir sans oublier l'aspect paysager, qui doit être conservé pour offrir au visiteur des espaces de détente appréciables.
- Les parcs doivent être, à l'instar de ce qui est programmé pour El Feijà,

ouverts aux investissements privés, qui, conformément à des orientations précisées dans des cahiers de charges en la matière pourraient apporter leur contribution à l'amélioration du plan d'aménagement des sites touristiques et en assurer l'exploitation : La loi n°13 - 2005 du 26 janvier 2005 a introduit en plus de l'occupation temporaire la possibilité d'accorder des concessions pour la gestion du domaine forestier de l'Etat (Article 75 nouveau).

Par ailleurs, un certain nombre de recommandations ont été formulées par les participants au séminaire sur « quels aménagements touristiques à l'horizon 2020 ? » :

- Créations d'instruments nécessaires à l'évaluation de critères environnementaux, des atouts et des potentialités des zones touristiques.
- Engager une réflexion sur les méthodes de l'aménagement touristique afin d'éviter le cloisonnement et d'assurer une meilleure intégration de l'ensemble des composantes dans les zones touristiques et dans le développement local et régional.
- Respect des décisions arrêtées par les plans d'aménagement et les documents y afférents.
- Mise en œuvre de programmes de réhabilitation des zones balnéaires naturelles afin de relancer l'activité touristique sur de nouvelles démarches environnementales de qualité.
- Valorisation du patrimoine archéologique, historique, paysage et naturel afin de contribuer au développement touristique et contribuer à créer de nouveaux produits phares.
- Création d'une banque de données relative à l'aménagement pour permettre une évaluation efficace des modèles touristiques proposés.

3.4 Consolider et diversifier les canaux de commercialisation de la destination

Les différentes études menées (JICA 2001, Banque Mondiale 2003, Fitchrating 2007) reconnaissent la main mise des TO étrangers sur le produit touristique tunisien. Cette dépendance et sous la pression concurrentielle a engendré la baisse des prix et de faibles revenus pour les opérateurs touristiques tunisiens.

Actuellement, les efforts de l'administration tunisienne, accompagnée des professionnels, consistent à la consolidation de la relation TO-opérateurs locaux et au développement d'une relation de partenariats plutôt que client-fournisseur. Cette approche permet de pérenniser les flux touristiques vers la Tunisie, toutefois, elle ne permet pas d'augmenter les revenus.

Dans le cadre de la mondialisation, fortement observée dans le secteur tou-



ristique que dans les autres secteurs, les opérateurs touristiques étrangers ont adopté des stratégies de fusion et d'alliance afin d'atteindre une taille critique qui leur permet d'être compétitif sur le marché mondial. La réponse à de telles stratégies, dans le secteur touristique tunisien tarde à venir. En effet le nombre de chaîne hôtelière reste restreint et le rapport de Fitchrating trouve que le modèle économique touristique tunisien est à repenser. Dans ce contexte, le regroupement des opérateurs au sein de Groupes d'Intérêt Economique et la création de centrales de réservation deviennent un impératif pour la rentabilité du secteur et sa pérennité.

A ce titre, il convient aussi de développer des structures de commercialisation pour chaque produit à l'échelle régionale. Contrairement au regroupement par métier, à l'instar de la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie (FTH) et de la Fédération Tunisienne des Agences de Voyages (FTAV), ces structures regroupent les différents intervenants (hôteliers, agences de voyages, artisans, restaurateurs, propriétaires de parc à thème). Ces structures contribueront à la commercialisation de la destination et à la création de son image sur le marché Mondial. Pour synthétiser, ces structures joueront le rôle de tour opérateurs tunisiens régionaux spécialisés par produit touristique qui commercialisent la destination à ceux étrangers.

Par ailleurs, les restructurations organisationnelles dans le domaine de la distribution touristique sont étroitement liées à l'évolution des réseaux informatiques et des outils technologiques. Ceux-ci permettent en effet d'optimiser de tels changements en améliorant la maîtrise des flux d'informations, base essentielle pour la vente des voyages et la mise en réseau des entreprises touristiques.

Par ailleurs, le marché des voyages on line est entrain de se développer à une croissance importante, en Europe, selon Marcussen, il représente 14,4 milliards d'euro en 2004, les principaux sites de voyages sont :

	Room	Orbitz	LastMinute	Priceline	Expedia
Résa hôtels	***		***	***	***
Billet avions		***	***	***	***
Location Voiture				***	***
Circuits et Visites					***
Offres packagées			***	***	***
Autres produits				***	***

En plus, les voyageurs ont tendance de plus en plus à chercher de l'information concernant les séjours, les transports, les loisirs ... sur Internet avant de concrétiser la transaction à travers les différents circuits de commercialisa-

tion classiques. En effet, 63% des américains utilisent Internet pour préparer leurs voyages (loisirs) et presque la moitié réservent ou achètent en ligne contre 69% pour les voyages d'affaire. 32% des voyageurs européens utilisent Internet dont la moitié réserve ou achète en ligne. En France, il existe 22 millions d'internautes dont 7 millions qui ont utilisé Internet pour préparer leur voyage et 2,9 millions ont passé des commandes fermes.

A titre d'exemple, la répartition des ventes de produits touristiques en lignes en Europe (2003) est présentée dans le tableau suivant :

Transport aérien	62%
Transport ferroviaire	10%
Hôtellerie	11%
Forfaits	10%
Location de voiture	3%
Divers	4%

L'intégration des TIC comme un moyen de commercialisation s'avère donc un impératif. Les opérateurs les plus compétitifs, aujourd'hui, sont les plus visibles sur la toile de l'internet. Ce moyen est d'une importance cruciale pour le tourisme tunisien. D'une part, il permet de toucher d'autres marchés inaccessibles auparavant tels que les marchés de l'Asie orientale et du sud-est asiatique ainsi que les marchés nord et sud américains. D'autre part, il permet de réduire la dépendance des TOs étrangers. Enfin, il permet d'améliorer la compétitivité coût de la destination en réduisant les coûts de marketing et de transaction tout en réduisant le nombre d'intermédiaires générant ainsi plus de revenus.

3.5 Création d'une image indépendante de la Tunisie Balnéaire

Les études menées jusqu'ici attirent l'attention sur l'image « économique » de la Tunisie. Développer des produits touristiques à valeur ajoutée qui répondent aux besoins de touristes instruits et donc disposant d'un revenu moyen à élevé sans adopter une stratégie de communication adéquate et handicapée par l'image actuelle du balnéaire tunisien laisse peu de chance à la réussite de ce développement.

Il est, donc, nécessaire de construire une image, indépendante du balnéaire, de la Tunisie culturelle, saharienne et écotouristique. Cette image devrait être unique et basée sur ce qui différencie la Tunisie, en particulier sa culture, son histoire, mode de vie et sa nature (Sahara, montagnes, etc.), et de les diffuser de manière agressive sur le marché. Une fois construites, ces images seront des atouts durables qui permettront de maintenir leur efficacité à moindre coût, la construction d'images cohérentes contribuera à éco-



nomiser des frais généraux pour des publicités nationales, exploiter des économies d'échelle en promotion, grâce à la construction d'images et de messages uniques, solides, consistants à diffuser auprès d'une large audience à travers le monde (par opposition à la démarche fragmentée adoptée par le passé pour la promotion reposant sur de nombreuses agences de publicité sur le marché émetteur, chacune construisant séparément des images générales du tourisme tunisien).

Dans le sens où les produits touristiques ainsi que les circuits de distributions sont différenciés par rapport aux régions, la politique de communication devrait aussi être régionalisée mettant en valeur et promouvant les spécificités régionales en termes de produits touristiques, d'infrastructures et d'attraction naturelles et culturelles. Ceci permettra à chaque région de développer une image différente par rapport à l'autre où l'offre est présentée d'une manière unique. L'impact d'une telle régionalisation est de développer au sein de la Tunisie plusieurs destinations touristiques ce qui pourrait dans une certaine mesure d'augmenter le taux de retour des touristes.

3.6 La conservation et la mise en valeur des potentialités naturelles et culturelles

Le développement du tourisme saharien, culturel et écologique nécessite l'identification des ressources à exploiter, leur conservation et leur mise en valeur.

L'identification des ressources à exploiter passe par deux étapes ; la première consiste à réaliser un recensement des ressources alors que la deuxième consiste à l'analyse de leur potentialité touristique.

La conservation et la mise en valeur des ressources consistent à mettre en place un programme de restauration et de réparation des ressources identifiées. Ces programmes nécessitent la mobilisation de ressources réglementaires, financières et humaines. Ces travaux de mise en valeur doivent non seulement toucher les sites naturels et culturels mais aussi concerner le développement de l'infrastructure de base et touristique nécessaires pour améliorer leur attractivité et l'expérience touristique des visiteurs.

A ce niveau, il convient de signaler que la conservation des ressources naturelles et culturelles ne doit pas se faire au détriment des populations locales. Plusieurs exemples internationaux ont montré l'échec de tels programmes suite à l'exclusion des populations locales. En effet, l'institution d'un parc national engendre l'exclusion de la population locale de ces territoires qui lui offraient des opportunités économiques liées au pâturage, à l'utilisation du bois ou de matériaux de construction. Les politiques de développement doivent tenir compte de ces aspects en mettant en place un système de compensation ou en intégrant ces populations dans la vie touristique du parc.

Certaines expériences réussies ont montré que l'intégration des populations dans l'élaboration de politiques environnementales à travers une gestion traditionnelle des ressources, permet de consolider l'adhésion de la population locale dans la politique de développement touristique, la conservation de la ressource naturelle et la promotion de la culturelle locale.

3.7 L'utilisation rationnelle des ressources nécessaires pour le tourisme

Une gestion durable des ressources nécessite l'évaluation de l'état de l'environnement initial (stock de ressources, niveaux de pollution, etc.), la mise en place des politiques environnementales efficaces et la sensibilisation des différents intervenants dans le secteur touristique (opérateurs, population locale et touristes) à l'importance de ces ressources pour la pérennité de l'activité touristique.

L'évaluation de l'état de l'environnement nécessite la mise en place d'un système de veille environnementale qui permet de fournir des informations pertinentes concernant l'état de l'environnement, l'évolution du développement économique dans la région, les dégradations éventuelles et les risques de non-durabilité. Ces informations permettront de mettre en place les politiques de régulation nécessaires.

Les études qui se sont intéressées à analyser l'efficacité des politiques environnementales montrent la supériorité des instruments basés sur le marché par rapport aux approches réglementaires. L'exemple de la tarification de l'eau en Tunisie en est un exemple. En effet, ces instruments génèrent une incitation positive à l'utilisation rationnelle des ressources et à l'innovation. L'innovation permet non seulement de réduire la sur-exploitation des ressources et de la pollution mais aussi de réduire les coûts d'exploitation et d'améliorer ainsi la compétitivité des opérateurs. Toutefois, de toutes les politiques environnementales, la sensibilisation reste la plus efficace à atteindre les objectifs de durabilité à long terme. Cette politique agit sur le comportement des différents intervenants et les incitent donc à adopter un comportement responsable envers l'environnement et la société.

Dans ce contexte, les campagnes de sensibilisation doivent être renforcées et de plus en plus agressives. Elles doivent non seulement montrer l'importance d'une utilisation rationnelle des ressources, en termes de durabilité environnementale, mais aussi les opportunités économiques de réduction de coût et de profitabilité.

3.8 Développement de la formation professionnelle spécifique

Ces orientations devront aussi s'accompagner par une formation professionnelle qui répond aux caractéristiques de ces produits et aux attentes de la demande. La formation est un élément clé pour la durabilité de l'activité



touristique. Des efforts importants ont certes, été entrepris pour assurer une formation de qualité ; cependant la qualité des services touristiques passe par une formation sans cesse renouvelée et en conformité avec les nouvelles tendances du tourisme.

Ainsi il est recommandé d'établir des formations spécifiques pour les techniciens, les guides touristiques ..., de développer la formation des formateurs, d'harmoniser les besoins de l'industrie du tourisme et le rendement des instituts de formation, de diversifier et de normaliser les contenus des formations, développer, d'adopter une politique de stages , de multiplier l'apprentissage des langues ainsi que les bonnes manières.

Par ailleurs, étant donné la multiplicité des intervenants dans les produits touristiques à développer, la concertation entre eux et le partage de la même vision constitue un facteur clé de la promotion d'un tourisme durable en Tunisie. La concertation entre les secteurs privé et public ainsi que les communautés locales facilite la mise en place des politiques de développement touristique et l'adhésion des différentes parties prenantes. Ceci assure l'allocation efficace des ressources, l'efficacité des politiques à mettre en œuvre et la compétitivité à long terme de la destination.

Bibliographie

- Banque Centrale (2007, 2001) Rapport Annuel de la Banque Centrale
- Banque Mondiale (2003) Stratégie de développement touristique en Tunisie.
- Fitchrating (2007) L'industrie touristique tunisienne : Un modèle économique à repenser.
- Forum Economique Mondial (2009) Travel & Tourism Competitiveness Index.
- INS (2007, 2001) Annuaire Statistique de la Tunisie.
- INS (2007, 2001) Les Comptes de la Nation.
- INS (2004) Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
- JICA (2001) Développement du tourisme en Tunisie à l'horizon de 2016.
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, GTZ (2008) Stratégie de promotion de l'écotourisme en Tunisie.
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (2008) Etude sur la vulnérabilité environnementale et socio-économique du littoral tunisien face à une élévation du niveau de la mer dues aux changements climatiques et identification d'une stratégie d'adaptation.
- Ministère de l'Equipement et de l'Aménagement du Territoire (2007) la délimitation du domaine public maritime en prévision d'une élévation accélérée du niveau de la mer.
- OMT (2006) Tourism Market Trends.
- ONTT, Tourisme Tunisien en chiffres. Ministère du Tourisme, Office National du Tourisme Tunisien, plusieurs numéros 1997-2007.
- PNUE (2005) Dossier sur le tourisme et le développement durable en Méditerranée. MAP technical Report Series No.159.



